



RAPPORT ANNUEL 2022



***Une cohésion renforcée
au service des territoires***



Directeur de publication : Stanislas Bourron.

Responsables d'édition : Éric d'Amedor de Mollans, Aude Saraudy.

Rédactrices en chef : Nadia Baccar, Nesma Kharbache.

Rédaction : Camille Duhamel, Nesma Kharbache, Nadia Baccar, Fabien Mauro, Kenzy Boukhtouche, Aude Saraudy.

Contributions : merci au secrétariat général, aux équipes des directions générales déléguées Politique de la ville, Numérique, Territoires et Ruralités, Appui opérationnel et stratégique.

Direction artistique et maquette : Silvia Colato.

Cartes : service cartographique/ANCT

Impression : AVP Arts graphiques.

Dépôt légal : août 2023.

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT.

Agence nationale de la cohésion des territoires - service Communication - TSA 10717 – 75334 Paris Cedex 07

communication@anct.gouv.fr

ISSN : 2268-5278

ISBN : 978-2-492484-50-6 (en ligne)

ISBN : 978-2-492484-51-3 (imprimé)

SOMMAIRE



- P.04 Édito du président
- P.05 Entretien avec le directeur général
- P.06 La gouvernance
- P.08 Rendre plus lisible l'action de l'ANCT



- P.42 Renforcer la cohésion des territoires avec l'Union européenne
- P.43 Contrats de relance et transition écologique
- P.44 Connaître les territoires et anticiper les transitions
- P.46 Des partenariats renforcés
- P.47 L'ANCT sur le terrain
- P.48 La progression de l'ANCT, une affaire d'équipe(s)!
- P.50 Et demain ?

2022, une année de transition pour l'ANCT

Cette année a été marquée par un changement de gouvernance de l'Agence avec notamment le renouvellement du Conseil d'administration. Stanislas Bourron, ancien directeur général des Collectivités locales au ministère de l'Intérieur, a succédé le 5 décembre à Yves Le Breton en tant que directeur général de l'Agence. Le 13 décembre, le conseil d'administration m'a élu, et je dois l'en remercier, comme nouveau président et successeur de Caroline Cayeux et de Michel Fournier qui a assuré l'intérim de la présidence pendant plusieurs mois.

Les programmes continuent et s'enrichissent

Ces changements intervenus à la tête de l'Agence n'ont cependant pas empêché les programmes de continuer leur déploiement, avec des réussites à souligner. L'ANCT a su faciliter l'accès des Français aux services publics : la barre des 2 500 espaces France Services labellisés a été dépassée. Elle s'est aussi fortement engagée pour la transition numérique : 320 communes ont été accompagnées par l'Incubateur des territoires pour le développement du numérique et la couverture 4G des territoires a été nettement améliorée. Les collectivités ont bénéficié d'un accompagnement important pour développer leurs projets de redynamisation et de transition écologique à travers les différents programmes de l'Agence. Action cœur de ville entre dans sa deuxième phase de déploiement, alors que plus de 6 500 actions ont déjà pu être menées. Le programme Avenir montagnes mobilités a été lancé et s'intègre à Avenir montagnes ingénierie. Enfin, la Politique de la ville a permis le renforcement de la cohésion sociale au sein des territoires : les dispositifs des Cités éducatives, des Quartiers d'été ou encore des Bataillons de la prévention ont, par exemple, été prolongés. Je pourrais ainsi multiplier les exemples de programmes, qui se sont enrichis et d'actions qu'ils ont pu mener à bien sur tout le territoire fran-



Christophe Bouillon
Président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

çais, dans l'hexagone comme en outre-mer.

L'accompagnement sur mesure s'amplifie

Caroline Cayeux avait souhaité que l'année 2022 soit celle de l'amplification de l'accompagnement sur mesure des collectivités. Je crois pouvoir affirmer que cet objectif a été atteint pour 2022. Plus de 48 millions d'euros ont été consacrés à l'accompagnement, depuis 2021, de 1 171 projets, dont une grande partie concerne des petites communes de moins de 3 500 habitants. En tant que maire, je sais l'importance pour ces dernières de disposer d'une aide en ingénierie, alors même qu'elles manquent souvent de ressources.

L'ANCT doit continuer d'accompagner toutes les collectivités dans leurs transitions écologique, démographique et numérique et doit gagner en transversalité. À cet égard, les Contrats de Relance et de Transition écologique méritent d'être encore développés pour mettre en cohérence les projets des territoires au service des habitants. Plus que jamais l'impératif écologique doit être au cœur de l'intervention de l'ANCT, au sein de chacun de ses programmes. Je serai fier de porter ces orientations au cours de mon mandat de président.

Une année qui ouvre de belles perspectives



VOUS AVEZ ÉTÉ NOMMÉ À LA TÊTE DE L'ANCT EN DÉCEMBRE 2022. COMMENT S'EST DÉROULÉ LE CHANGEMENT DE GOUVERNANCE ?

Le renouvellement de la direction de l'Agence ainsi que celui du Conseil d'administration et de son président ont logiquement marqué la fin de l'année 2022.

Je tiens en premier lieu à remercier l'engagement de François-Antoine Mariani, directeur délégué de la Politique de la Ville, pour avoir assuré, une nouvelle fois, l'intérim à la tête de l'Agence, de mi-juillet à début décembre.

Malgré ces changements, les équipes sont restées pleinement mobilisées et la continuité de l'action de l'Agence a été assurée. Le changement de direction a pu se dérouler avec fluidité grâce à l'engagement fort de tous les agents de l'Agence, que je remercie vivement.

POUR VOUS, QUEL RÔLE DOIT JOUER L'ANCT AUPRÈS DES TERRITOIRES ?

L'ANCT est un établissement important pour les collectivités territoriales. Son action est utile pour le développement de tous nos territoires, dans leur diversité. Nous accompagnons les collectivités sur des thèmes variés tout en prenant en compte leurs spécificités locales. Elles bénéficient d'une action transversale et mobilisant plusieurs partenaires grâce à nos différents programmes et dispositifs.

L'ANCT est très attentive aux besoins des territoires et à la mise en œuvre de solutions adaptées aux transitions écologique, démographique et numérique auxquelles ils doivent faire face.



Stanislas Bourron

Directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE L'AGENCE POUR 2023 ?

Nous préparons une nouvelle feuille de route qui doit définir les orientations de l'Agence jusqu'en 2026.

Nous entendons renouveler notre méthode, en cherchant à être encore plus proches du terrain. Pour cela, l'appui de l'État territorial, à travers le préfet, délégué territorial, nous sera indispensable. Nous devons aussi prendre le pouls des territoires. Le président et moi-même souhaitons nous rendre régulièrement sur le terrain, auprès des élus locaux, pour comprendre leurs besoins et voir comment l'ANCT peut y répondre.

Nous souhaitons également renforcer l'accompagnement sur mesure, notamment en déconcentrant une partie de l'offre en ingénierie.

Enfin, nous souhaitons améliorer notre communication pour renforcer notre notoriété, c'est pourquoi nous prévoyons en 2023 un événement d'ampleur, l'ANCTour, qui présentera sur un seul lieu, à l'occasion d'une journée unique, toute l'offre de services de l'Agence et de ses partenaires.

L'Agence travaillera bien sûr en lien étroit avec nos ministres de tutelle, pour préparer et décliner l'avenir des programmes portés par l'Agence qu'ils concernent la ruralité, la politique de la ville ou l'accès aux services publics et au numérique.

La gouvernance de l'ANCT

Des instances centrales, mais aussi locales, assurent la gouvernance de l'Agence. Elles sont en lien constant avec les acteurs locaux et nationaux. L'année 2022 a été marquée par plusieurs changements.



Au cœur de la gouvernance de l'ANCT, le conseil d'administration compte 33 membres à voix délibérative et 10 membres à voix consultative. Il se compose, notamment, de parlementaires et de représentants d'associations d'élus, très impliqués dans la définition des orientations stratégiques de l'Agence.

Le 13 décembre 2022, cette instance a élu un nouveau président à sa tête, **Christophe Bouillon**, président de l'Association des petites villes de France (APVF), et reconduit **Michel Fournier**, président des Maires ruraux de France, au poste de vice-président.

Le conseil d'administration, qui se réunit tous les trimestres, suit les engagements financiers de l'ANCT, son accompagnement en ingénierie et les projets soutenus ainsi que l'avancement des contrats de relance et de transition écologique. Il valide également les grandes orientations stratégiques de l'Agence.

Côté opérationnel, l'ANCT se compose d'une direction générale et de quatre directions déléguées, afin de couvrir tous ces champs d'intervention auprès des territoires fragiles :

- ◆ **Politique de la ville,**
- ◆ **Territoires et Ruralités,**
- ◆ **Numérique,**
- ◆ **Appui opérationnel et stratégique aux collectivités.**

Le 5 décembre, **Stanislas Bourron** – auparavant directeur général des collectivités locales au ministère de l'Intérieur – a été nommé directeur général de l'ANCT par décret du président de la République.

Régulièrement, le directeur et le président de l'ANCT sont auditionnés par les délégations aux collectivités territoriales de l'Assemblée nationale et du Sénat.

En 2022, l'ANCT s'est élargie. En effet, le Gouvernement a pris la décision de transférer le programme Urbact, programme européen de coopération qui promeut le développement urbain durable, au sein de l'Agence à partir du 1^{er} janvier 2023. L'Agence a donc vu arriver progressivement les équipes Urbact au cours de l'année. Elles ont rejoint sa direction générale déléguée à la Politique de la ville.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT :
Christophe Bouillon

VICE PRÉSIDENT :
Michel Fournier

16 | représentants de l'État

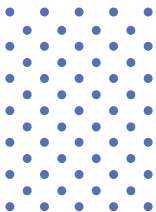
10 | représentants des
collectivités territoriales
et de leurs groupements

4 | représentants
du Parlement

2 | représentants
du personnel

1 | représentant de la
Caisse des Dépôts

10 | membres à voix
consultative



CHIFFRE CLÉS

1171

**PROJETS ACCOMPAGNÉS
SUR MESURE**
depuis la création de l'Agence

22,2 M€

**ENGAGÉS, EN 2022, AU TITRE
DU BUDGET D'INGÉNIERIE**



UNE GOUVERNANCE LOCALE

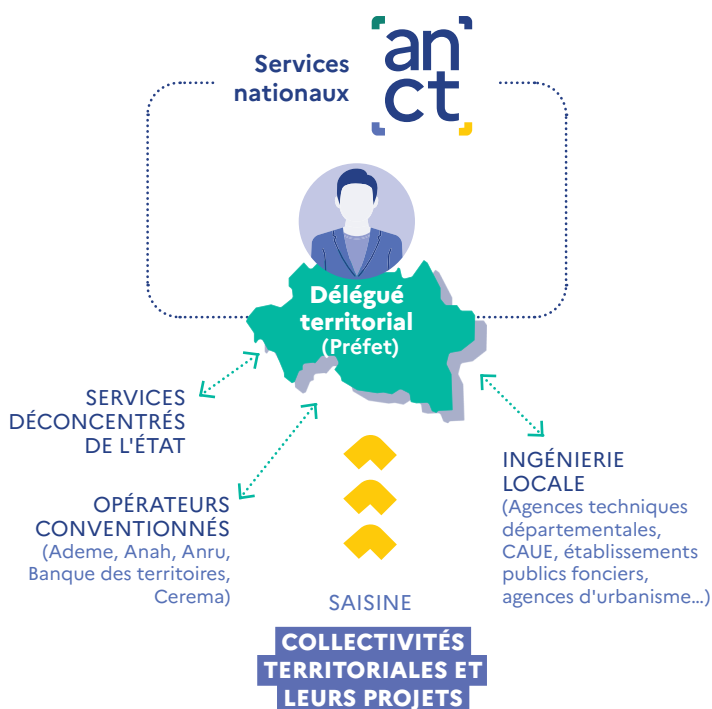
Dans les territoires, ce sont les délégués territoriaux de l'ANCT, c'est-à-dire les préfets de département, qui sont les chefs d'orchestre de la gouvernance de l'ANCT, au niveau local. Ils ont notamment pour mission d'organiser et de présider le comité local de la cohésion des territoires (CLCT).

Ce comité réunit, à l'échelle départementale, les acteurs de l'ingénierie publique locale ainsi que des représentants des collectivités locales et des partenaires opérationnels, afin d'identifier les ressources locales en ingénierie pour soutenir les projets de territoire.

Le CLCT contribue aussi à la définition d'une feuille de route stratégique à partir de l'identification des besoins des collectivités et du recensement de l'ingénierie mobilisable.

En prise avec le terrain, il permet de déterminer des thématiques et des territoires d'intervention prioritaire, d'articuler et de coordonner l'action des différentes parties prenantes.

Par ailleurs, le délégué territorial organise également le comité régional des financeurs pour la coordination des acteurs locaux impliqués dans les programmes et dispositifs que conduit l'ANCT.



plus de
96 000
**LOGEMENTS RÉNOVÉS OU
CONSTRUITS EN 2022**
en partenariat avec l'Anah
grâce aux programmes

ACTION CŒUR DE VILLE	PETITS VILLES DE DEMAIN
67 000	29 683

838
**CONTRATS DE RELANCE
ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ENGAGÉS**
sur tous les territoires
métropolitains et ultramarins



Rendre plus lisible l'action de l'ANCT

Au 1^{er} septembre 2022, trois ans après sa création, l'ANCT se dote d'une véritable identité graphique en accord avec les principes de la charte gouvernementale Marianne, un logo renouvelé et une image unifiée.

L'ANCT a fait sa rentrée 2022 en dévoilant son nouveau logo, articulé autour de son sigle et de marqueurs graphiques forts, socles d'une véritable identité visuelle traduisant sa raison d'être et permettant de développer sa notoriété et de donner plus de clarté à sa communication.

Son logo, composé de chevrons aux couleurs variées, symbolise une action déployée dans toute la France et ouverte à tous les types de territoires, à l'image de la mission de l'ANCT. De fait, facilitatrice des projets des collectivités, l'ANCT intervient à la fois au niveau national et territorial, dans des zones urbaines ou rurales. Les quatre chevrons représentent également un périmètre ouvert, adaptable en fonction des besoins des collectivités et des orientations prioritaires des politiques publiques.

La **refonte globale de la charte graphique** de l'Agence et de ses programmes nationaux vise également à réaffirmer le statut d'opérateur de l'État dans toutes les communications, avec la présence du bloc République française, l'usage de la typographie Marianne et le respect des codes couleurs issus de la charte de l'État.

Cette nouvelle identité visuelle vient, en effet, en ombrelle de tous les programmes et dispositifs hébergés au sein de l'Agence. Elle remplace certains logos de programmes qui préexistaient à sa création. Elle est un reflet de l'unité et de la diversité de l'offre de services de l'ANCT au profit de toutes les collectivités et de leurs projets de territoire.



Agence Nationale de la Cohésion des Territoires 2022

CHARTRE GRAPHIQUE

Les couleurs dominantes (sans contour)

C 100 R 49 B 202 M 92 V 55 N 20 Y 96 B 120 N 0	C 0 R 242 V 203 B 39 N 0
HEX #137F78	HEX #F0C837

Les couleurs secondaires

C 000 R 33 B 100 M 92 V 57 N 0	C 000 R 50 B 100 M 87 V 57 N 0	C 111 R 100 B 100 M 100 V 172 N 0	C 0 R 107 B 107 M 100 V 107 N 100
HEX #0244	HEX #2685	HEX #0000	HEX #0000
C 99 R 15 B 100 M 99 V 93 N 0	C 77 R 53 B 100 M 61 V 72 N 0	C 71 R 65 B 100 M 61 V 72 N 0	C 0 R 255 B 0 M 100 V 0 N 0
HEX #0548	HEX #0a34	HEX #6070	HEX #ff00
C 14 R 222 B 100 M 42 V 154 N 0	C 50 R 222 B 100 M 64 V 126 N 0	C 33 R 125 B 100 M 50 V 31 N 0	C 20 R 129 B 100 M 30 V 22 N 0
HEX #a650	HEX #6730	HEX #7647f	HEX #7820
C 0 R 208 B 100 M 71 V 57 N 0	C 0 R 208 B 100 M 71 V 57 N 0	C 0 R 229 B 100 M 30 V 102 N 0	C 0 R 88 B 100 M 30 V 88 N 100
HEX #d039	HEX #d555	HEX #d006	HEX #6a7e

Les couleurs dominantes de l'identité visuelle sont le bleu et le jaune portés par le logotype lui-même, qui peuvent toujours évoluer dans un univers clair (fonds blancs), à l'instar de ce document.

Les couleurs secondaires sont dédiées aux nouvelles sous-catégories (programmes, initiatives, et illustrations). Elles peuvent dans certains cas être utilisées de manière isolée, en touches, en qualité de couleurs d'accent. Ne jamais les utiliser en couleurs dominantes.

1. On garde le bloc acronyme, les quatre coins prennent le couleur bleu profond.

2. Le coin inférieur droit s'allonge et laisse place à la sous-catégorie. Pour chaque filia(programme de l'ANCT), il prend la couleur dédiée.

3. Les sous-catégories (programmes) pourront avoir leur propre code couleur. Ils seront représentés par une préface forte (Marianne extractible) afin de s'équilibrer et de se différencier avec le logo institutionnel de l'ANCT.

an'ct → **an'ct** → **an'ct** la sous-catégorie

- an'ct action cœur de ville
- an'ct territoires d'industrie
- an'ct petites villes de demain
- an'ct avenir montagns ingénierie
- an'ct nouveaux lieux nouveaux liens
- an'ct cités de l'emploi
- an'ct tremplin asso
- an'ct aidants connect
- an'ct mission France mobile
- an'ct société numérique
- an'ct incubateurs des territoires
- an'ct les cités éducatives

Les visuels digitaux reprennent les mêmes codes expliqués en pages 14 et 15. Afin de garantir une homogénéité globale, voici quelques exemples à utiliser sur les supports digitaux.

La clé est de toujours aller vers l'ensemble, variant les couleurs selon les logotypes institutionnels, et varier les tailles, couleurs et emplacements des coins et des grilles de points.



Une rencontre des maires sous nos nouvelles couleurs

Près de **500 visiteurs** ont été reçus sur notre stand au Salon des maires et des collectivités locales 2022. Fidèle à ce grand rendez-vous des maires, l'ANCT a renseigné les élus et leurs services techniques les 22 et 23 novembre, au Parc des expositions, à Paris. Lors de rendez-vous personnalisés, **116 élus locaux** ont échangé avec les chargés de mission territoriaux de l'ANCT, chargés des régions métropolitaines et de l'outre-mer, sur les dispositifs et programmes d'accompagnement de l'Agence, ainsi que sur les actions soutenues au plus près de leur territoire. L'Agence a également reçu la visite de plusieurs ministres.



Jeunesse, éducation et sports



L'ANCT s'engage pour la jeunesse. Formation, accès à l'emploi et aux loisirs pour tous, développement d'infrastructures sportives... Les différents programmes et dispositifs portés par l'ANCT s'attachent à proposer aux jeunes un cadre de vie qui corresponde à leurs besoins et les aident dans la construction de leur avenir professionnel.

FABRIQUE PROSPECTIVE

Comment faire des territoires des espaces de ressources pour l'épanouissement des jeunes ?

En 2022, l'ANCT a lancé une nouvelle Fabrique prospective sur le thème de la jeunesse. Animée avec France Urbaine, Intercommunalités de France, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire et le Forum français jeunesse, cette fabrique se déroule jusqu'en novembre 2023, autour d'une réflexion conduite avec Clermont-Auvergne Métropole (63), la communauté urbaine d'Arras (62), la communauté d'agglomération du Pays Foix-Varilhes (09) et celle de Bourges Plus (18). Les Fabriques prospectives accompagnent pendant un an quatre à huit territoires volontaires, afin de travailler sur une transition (écologique, démographique, économique).

CITÉS ÉDUCATIVES

Des moments forts de partage

Dans la continuité du Comité interministériel des villes du 29 janvier 2022, la coordination nationale des **Cités éducatives** a organisé deux rencontres nationales, le 9 mars et le 10 octobre en région parisienne. Ces rencontres, qui ont rassemblé quelque **450 participants** acteurs des cités éducatives, ont constitué des moments forts. Les territoires ont pu échanger et partager leurs bonnes pratiques. Les journées étaient séquencées en deux temps : le matin, les partenaires de la coordination nationale, les animateurs des groupes pilotes thématiques et les Centres de ressources étaient invités à restituer et partager leurs travaux. L'après-midi était ensuite consacrée à des temps d'échanges, de témoignages et de partage d'expériences entre les Cités. La journée du 9 mars a été en particulier l'occasion d'accueillir les 74 nouveaux territoires labellisés début 2022.





LE PROJET LOCAL

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

VAR, PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



© Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

PETITES VILLES DE DEMAIN

QUAND BMX, ARBRES ET CONVIVIALITÉ RÉUNISSENT LES HABITANTS

Bénéficiaire du programme Petites villes de demain (PVD) que pilote l'ANCT, la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83) a installé, en 2022, un *pumptrack*: un parcours en boucle fermée avec des bosses et des virages relevés, à l'usage de pratiquants de VTT et de BMX.

Le projet a bénéficié du plan « 5000 terrains de sport », porté par l'Agence nationale du sport, qui s'adresse aux territoires carencés en équipements sportifs. Pour faire connaître ce nouvel appel à projets, un webinaire décryptage organisé par le Club PVD a été l'occasion pour la cheffe de projet de la commune de présenter la nouvelle installation. Depuis son ouverture, le *pumptrack* remporte un franc succès auprès des habitants de Saint-Maximin et des alentours.

L'équipement prend en compte les nouvelles formes de pratiques sportives qui réunissent des préoccupations liées à la santé, aux loisirs et à l'intégration sociale. Il encourage aussi le lien intergénérationnel. L'aménagement comprend, aujourd'hui, une plantation d'arbres et l'installation de mobilier urbain qui favorise la convivialité.

AGENDA RURAL

De jeunes diplômés au service des territoires

Le **Volontariat territorial en administration**, lancé dans le cadre de l'Agenda rural en 2021, est porté par l'ANCT. Les postes de VTA sont co-financés par l'Etat pour apporter aux collectivités rurales un appui en ingénierie. Ces postes s'adressent aux jeunes diplômés, d'un niveau minimal Bac+2 qui désirent s'orienter vers une mission d'ingénierie au service du développement local. Leurs missions de 12 à 18 mois consistent, par exemple, à concevoir un projet de territoire, à préparer des dossiers de subventions, à offrir un appui aux élus et aux équipes municipales dans le montage des projets, comme par exemple la mise en place d'une micro-folie, d'un projet mobilité, de la transition sur les territoires, etc.

L'année 2022 a été signe de déploiement du dispositif: fin 2022, on compte près de **600 VTA recrutés** depuis le lancement du dispositif. Cette réussite a préfiguré la reconduction du dispositif en 2023 (doté de **4,5 millions d'euros** et **220 nouveaux postes ouverts**).



On a l'impression qu'on est vraiment utile à la population. Moi, j'ai grandi dans un petit village et je trouve que rendre ce qu'on m'a donné en essayant de travailler et d'apporter les connaissances que j'ai apprises dans mes études dans les communautés de communes, dans les mairies, c'est important. C'est une expérience de création, de première responsabilité, et d'utilité générale.

Anthony, 22 ans, VTA à Landrecies (59)



30
NOUVELLES
MISSIONS
LOCALES
ÉQUIPÉES DE
SIMULATEURS
DE CONDUITE,
EN 2022

Cet équipement permet aux jeunes des zones rurales de préparer leur permis de conduire. Au total, 119 missions locales disposent de cet outil grâce à une aide financière de l'État, qui s'inscrit dans l'Agenda rural. Ce dispositif devrait concerner 7 500 jeunes.

QUARTIERS D'ÉTÉ

Des vacances pour tous

L'opération Quartiers d'été a été reconduite, en 2022, avec **50 millions d'euros** attribués aux collectivités pour organiser, au cours de l'été, des activités ludiques et éducatives, mixtes et intergénérationnelles, dans les quartiers.

Alors que près d'un enfant sur quatre ne part pas en vacances, ces activités ont offert aux jeunes des temps de divertissement et de respiration, mais aussi des temps de rencontres et de renforcement du lien social.

Pour cette édition, les activités inter-quartiers ont été encouragées afin de lutter contre les phénomènes de rixes, et une attention particulière a été portée à l'inclusion des jeunes filles et des femmes dans les activités proposées.



« Été du canal », action financée par Quartiers d'été dans le quartier prioritaire Quatre-chemins à Pantin (93)

EMPLOI

Aider les jeunes à s'insérer durablement dans l'emploi

Les jeunes des quartiers de la politique de la ville rencontrent plus souvent des difficultés d'accès à l'insertion professionnelle durable. Pour y faire face, l'ANCT, aux côtés du ministère du Travail et de la Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle, participe au financement de **dispositifs de 2^e chance**. Les **centres Épide** accueillent près de 3 500 jeunes par an pour leur permettre une insertion durable sur le marché du travail. Les **écoles de la 2^e chance (E2C)** sont réparties, en 2022, sur 135 sites et accueillent près de 15 000 jeunes.

Le **parrainage** vers et dans l'emploi d'un jeune par un bénévole est aussi un outil efficace: il vient renforcer l'impact des politiques pour l'emploi et lutter contre les discriminations sur le marché du travail.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Favoriser la réussite scolaire de tous les jeunes

L'ANCT a réuni le réseau du Programme de réussite éducative (PRE), le 13 décembre 2022, à la Maison de la Mutualité, à Paris. Cette journée, qui a rassemblé l'ensemble des acteurs du programme, a rappelé les dispositifs et ressources mobilisables par ces derniers pour lutter contre l'isolement et le décrochage scolaire. **Plus de 500 acteurs** de l'État déconcentré et des collectivités territoriales ont répondu présents.

La journée a aussi été l'occasion de présenter les principaux résultats de l'enquête nationale lancée par l'Agence auprès des bénéficiaires du programme. Il existe, à ce jour, **30 PRE** en France. Chaque année, **85 000 enfants des quartiers prioritaires** de la politique de la ville en bénéficient.

30 000

OFFRES DE STAGES DE QUALITÉ POUR LES COLLÉGIENS DE 3^e EN RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (REP/REP+), EN 2022-2023

L'ANCT accueille la promo 2022 des stagiaires de 3^e.





UNION EUROPÉENNE

29 jeunes simulent un Conseil de l'Union européenne !

Le 7 juin 2022, 29 élèves de France métropolitaine et des outre-mer ont joué le rôle d'un ministre européen du Conseil de l'Union européenne.

L'idée de réunir des jeunes pour une simulation du Conseil de l'Union européenne émerge lors d'une réunion avec les centres Europe Direct et les autorités de gestion des fonds pour préparer le Joli mois de l'Europe. Forte de son expérience dans l'organisation de cette simulation à l'échelle régionale, la Maison de l'Europe Bourgogne Franche-Comté a proposé d'élargir le concept à l'échelle nationale. C'est ainsi que l'Agence nationale de la cohésion des territoires a organisé ce projet dans le cadre du Joli mois de l'Europe 2022, à Paris.

En pleine année européenne de la jeunesse et de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, le moment était idéal pour allier découverte du processus de décision législative de l'Union européenne et projet avec les jeunes.

HUGO DÉCRYPTE LES FONDS EUROPÉENS

En 2022, à l'occasion de l'année européenne de la jeunesse, l'ANCT s'est associée à Hugo Décrypte pour mettre en avant des projets européens. En effet, en profitant de son audience auprès des jeunes, le youtubeur a pu expliquer comment l'Union européenne s'engage pour la jeunesse et il a pu mettre en avant les jeunes qui s'engagent pour l'Europe. Des projets de formation, de sensibilisation ou d'orientation des jeunes ont ainsi pu être valorisés et portés à la connaissance d'une large communauté.



MÉDIATION

6 514

POSTES D'ADULTES-RELAIS FINANCÉS GRÂCE À 97 M€ D'AIDES DE L'ÉTAT

Acteurs de la médiation sociale, les adultes-relais accompagnent les publics les plus fragiles, notamment les jeunes, dans leur projet professionnel. L'ANCT participe à leur formation grâce à un plan de professionnalisation de 1,40 M€. Elle a aussi subventionné, en 2022, **962 actions de médiation.**



QUARTIERS PRIORITAIRES

L'ANCT ET SNCF VOYAGEURS S'ASSOCIENT POUR SOUTENIR LE DÉPART EN VACANCES DES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES

SNCF Voyageurs met à disposition de l'ANCT **1000 billets à tarifs réduits** (de 85 %), au bénéfice des associations organisatrices de séjours pour les jeunes des quartiers prioritaires. À titre d'exemple, l'ANCT a coopéré en 2022 avec la préfecture du Nord pour soutenir leur appel à projets dédié aux sports d'hiver grâce aux billets SNCF à tarif réduit.



Emploi et développement économique



À l'ANCT, favoriser le développement économique, c'est agir sur tous les fronts pour créer des synergies. C'est à la fois accompagner les habitants dans leur insertion professionnelle, former les acteurs de terrain pour développer des projets économiques ambitieux, et soutenir les entreprises et l'industrie novatrices et durables.

CITÉS DE L'EMPLOI

Une grande équipe pour l'emploi

En 2022, l'ANCT a proposé une animation nationale aux équipes territoriales des Cités de l'emploi. Elle a organisé 14 café-cités, animé la plateforme de la grande équipe, monté plusieurs groupes de travail sur les freins à l'emploi et formalisé des outils concrets d'appui comme des kits de communication ou des fiches informatives. Des partenariats ont aussi été lancés avec les Jeux olympiques 2024 et avec l'Apec.

Expérimentée, depuis mars 2020, dans **81 territoires en métropole** et **3 en outre-mer**, la démarche des **Cités de l'emploi** propose un mode de collaboration renforcée, entre tous les acteurs du champ de l'emploi. La démarche s'organise autour de 3 objectifs principaux : renforcer la coopération des acteurs ville, insertion et emploi, améliorer la captation des publics les plus éloignés de l'emploi et fiabiliser le recours au droit commun, définir une offre spécifique pour les besoins des demandeurs d'emploi non couverts par les dispositifs de droit commun.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Tour de France de la clause sociale

En 2022, les rencontres du « Tour de France de la clause sociale » ont rassemblé plus de 600 professionnels.

Elles favorisent la connaissance mutuelle entre les acteurs de l'emploi, de l'habitat et de la politique de la ville et permettent l'appropriation des enjeux de l'insertion.

La clause sociale est un dispositif juridique qui permet d'intégrer des considérations liées à l'insertion des publics éloignés de l'emploi dans les marchés publics ou privés. C'est un outil puissant d'insertion socio-professionnelle et un vecteur de développement pour les structures inclusives.

En 2022, **13 263 habitants des quartiers** ont ainsi bénéficié d'un emploi, soit 22,44 % des bénéficiaires de la clause sociale.



TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Coup de pouce aux métiers de demain

Le programme Territoires d'industrie, avec la Banque des Territoires, a lancé un appel à manifestation d'intérêt

« **Territoires d'industrie 4.0 : anticiper les compétences de demain** ». L'objectif : concrétiser des projets innovants de formation à des métiers et techniques liés aux besoins de l'industrie du futur.

Les **42 lauréats** ont été dévoilés pendant l'été 2022. Leurs projets concernent 12 régions métropolitaines et 2 d'outre-mer. Ils sont accompagnés dans l'ingénierie amont du projet, mais aussi dans son financement, afin de contribuer à former des techniciens, développeurs et ingénieurs appelés à concevoir, déployer et utiliser de nouveaux procédés industriels.

EXPO PHOTO

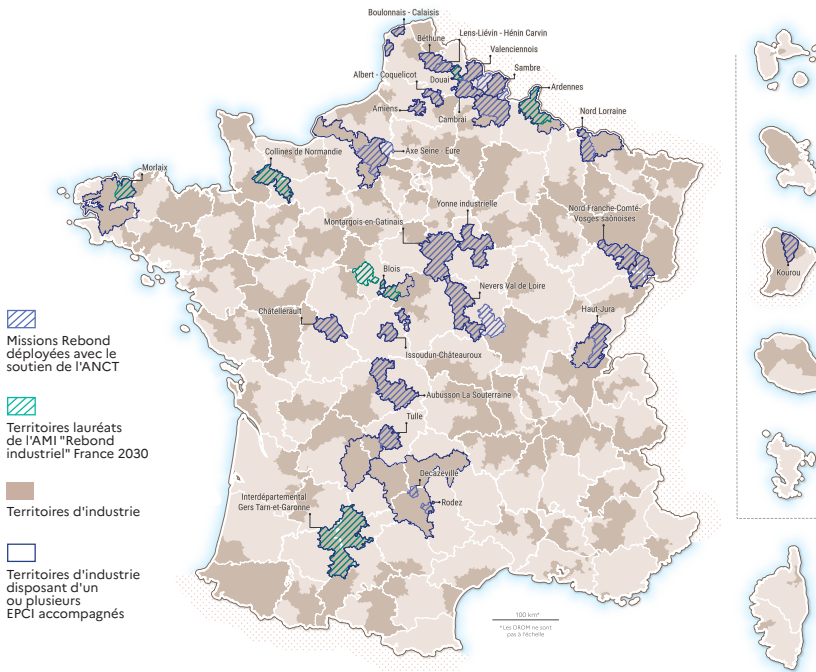
TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Au mois de mars, le programme Territoires d'industrie a réalisé, gares de l'Est et Montparnasse, une exposition sur les savoir-faire industriels dans les territoires. Les clichés sont signés du photographe Dimitri Tolstoï, arrière-petit-fils du grand écrivain.

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Soutien au rebond industriel dans les territoires

 **28** TERRITOIRES ACCOMPAGNÉS



Sources : DTI, 01/2023 ; IGN, 2022 • Réalisation : Cartographie ANCT 2023

QUARTIERS PRIORITAIRES

Des territoires pilotes pour un développement économique réussi

En 2022, l'ANCT a participé à la mise en œuvre de la démarche **Quartiers productifs**, aux côtés de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et de la Banque des territoires. Elle a été déployée dans 14 territoires pilotes. Annoncée lors du Comité interministériel des villes du 29 janvier 2021, cette expérimentation vise à accompagner les collectivités des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans leurs stratégies de développement économique. L'objectif est de rendre lisible l'offre existante (de droit commun ou spécifique aux QPV), de faciliter sa mobilisation par les territoires et de renforcer la coopération entre tous les acteurs de l'économie. Trois domaines d'intervention ont été retenus : le soutien à l'entrepreneuriat, le développement du commerce et de l'artisanat de proximité et l'accompagnement à l'implantation d'activités productives et de services.

MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

Relocaliser la production: le défi des Manufactures de proximité

En 2022, à l'occasion des deux dernières vagues de l'appel à manifestation d'intérêt « Manufactures de proximité », l'ANCT a labellisé 80 nouveaux tiers-lieux de production. Au total, **100 tiers-lieux** situés dans toute la France ont été retenus.

Les Manufactures de proximité sont des espaces de production et de travail mutualisés, qui favorisent la relocalisation de la production et le renforcement économique des territoires fragiles. Les projets retenus sont **engagés dans les transitions numérique et écologique**: circuits courts, réemploi ou fabrication numérique. Les lauréats sont soutenus par des subventions et de l'aide à l'ingénierie dans le cadre du programme Nouveaux lieux, Nouveaux liens porté par l'ANCT.



FABRIQUE PROSPECTIVE

TÉLÉTRAVAIL ET VILLES MOYENNES : QUELLES MUTATIONS ?

IDENTIFIER COMMENT LES VILLES MOYENNES PEUVENT S'ADAPTER À LA PRATIQUE DU TÉLÉTRAVAIL ET EN TIRER DES OPPORTUNITÉS.

- En 2022, l'ANCT a lancé une nouvelle Fabrique prospective avec l'association d'élus Villes de France, les collectivités et les partenaires nationaux.

LE PROJET LOCAL

Cergy-Pontoise

VAL-D'OISE, ÎLE-DE-FRANCE

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

LES ENTREPRISES TRAVAILLENT SUR LEUR MARQUE EMPLOYEUR

L'agglomération de Cergy-Pontoise (95) – 13 communes, 212 000 habitants et 13 000 emplois dans l'industrie – et ses acteurs industriels ont défini une feuille de route dans le cadre du programme Territoires d'industrie. Elle comporte notamment la création d'un atelier « marque employeur », en partenariat avec l'Apéc.

Objectif: faciliter les recrutements, attirer et fidéliser des talents. En effet, la marque employeur exprime la culture de chaque entreprise, les atouts et les caractéristiques qui la différencient sur le marché, afin de renforcer son attractivité et celle du territoire. Un premier atelier, organisé en juin 2022, a réuni 18 participants d'entreprises, mis dans la situation d'un candidat au recrutement. Trois groupes de métiers ont été constitués: opérateurs, techniciens de maintenance et ingénieurs/cadres.

- Un deuxième atelier, qui a réuni 11 entreprises en septembre, s'est axé sur l'optimisation de la rédaction d'offres d'emploi. Face au succès rencontré, des ateliers complémentaires sont programmés jusqu'en octobre 2023 sur:
- l'intégration des collaborateurs,
 - la démarche de qualité de vie au travail,
 - la fidélisation des salariés...



EMPLOI

L'imPaQte positif de l'engagement des entreprises pour l'emploi

Dans le cadre de la politique de la ville, l'engagement des entreprises est un levier essentiel pour l'accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires (QPV). Animé par l'ANCT, le PaQte – Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises – en est la preuve. Il mobilise de nombreuses entreprises, grandes ou petites, pour **favoriser l'insertion professionnelle** et les encourage à **s'engager sur les territoires les plus fragiles**. Ces entreprises sensibilisent les jeunes au monde de l'entreprise, les forment, recrutent les habitants des QPV de manière non-discriminatoire, et sont incitées à acheter de manière plus responsable et inclusive, avec des acteurs implantés dans les QPV. Sur le terrain, l'ANCT coordonne les différents dispositifs à disposition des entreprises, comme les Emplois Francs ou les Stages de 3°. En 2022, ce sont plus de 2 700 petites et moyennes entreprises et 98 grandes entreprises et qui se sont mobilisées dans le cadre du PaQte.



EN 2022

5 000
STAGIAIRES DE 3°
ACCUEILLIS

11 000
APPRENTIS

10 200
HABITANTS DES QPV
RECRUTÉS DANS
LE CADRE DU PAQTE.

FORMATION

L'ANCT s'engage dans la formation des acteurs de terrain

Avec ses partenaires, l'ANCT élargit l'offre de formation liée à ses programmes. Le 30 juin 2022, le **Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)** a acté le déploiement de 72 antennes dans les villes moyennes, avec Territoires d'industrie et Action cœur de ville. Le but : proposer des parcours de formation adaptés aux besoins réels des bassins d'emplois.

Avec le **Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)** une brochure spécifique pour les chefs de projet Petites villes de demain, Action cœur de ville et Territoires d'industrie a été conçue.

Par ailleurs, l'École de Chaillot a lancé, le 8 novembre 2022, le premier module du cycle de formation **« Revitalisation des petites villes patrimoniales »** destiné aux chefs de projets Petites villes de demain. D'autres partenaires du programme participent aussi à leur accompagnement : Sites et Cités remarquables, Petites Cités de caractère, le Cerema et la Banque des territoires notamment.

Enfin, l'ANCT et le CNFPT co-pilotent le plan de formation **« Valeurs de la République et laïcité »** qui a concerné 22 000 personnes en 2022. Cette même année, le plan a franchi la barre des 100 000 bénéficiaires. Destinée aux acteurs de terrain en contact avec le public, cette formation, gratuite, leur donne des clés pour expliquer et appliquer le principe de laïcité.

INCUBATEUR DES TERRITOIRES

Deveco, l'outil numérique pour accompagner les entreprises



Accessible gratuitement aux collectivités territoriales, aux agences de développement local ainsi qu'aux services préfectoraux, Deveco est un service numérique clé en main, déployé depuis juin 2022 par l'Incubateur de territoires de l'ANCT. Il permet d'accéder, en temps réel, aux données, fiables et actualisées, des entreprises de son territoire. Simple d'utilisation et facilement adaptable, Deveco permet d'enrichir ces informations publiques issues des administrations compétentes dans une logique CRM (*Customer Relationship Manager*), facilitant tant le suivi individualisé des entreprises et des créateurs du territoire que l'aide à la décision économique.

© Julie Cohen

LA SAVONNERIE DE MIDI - MARSEILLE

Produire, consommer, et recruter local : la Savonnerie du Midi, signataire du PaQte, participe au développement économique et social des quartiers prioritaires de Marseille.

Redynamisation commerciale et artisanale

Créer et maintenir des commerces et de l'artisanat de proximité est l'une des ambitions de l'ANCT. Les enjeux sont multiples : redonner de l'attractivité aux centres-bourgs en déprise, répondre aux besoins d'habitants dont la mobilité est limitée, engager la transition écologique, préserver des savoir-faire... Autant de défis que l'ANCT a à cœur de relever.

COMMERCE

Soutien renforcé pour les locaux commerciaux

Au total, fin 2022, le **Fonds de restructuration des locaux d'activités** (FRLA) a permis d'aider les collectivités à rénover 691 locaux d'activité – pour une surface totale de 110 973 m².

Ces opérations auront un véritable effet levier sur l'attractivité des territoires et la dynamique de l'emploi, puisque plus de **2000 emplois directs et indirects** sont attendus de leur mise en œuvre. Ce Fonds est également **vecteur d'équité et de cohésion territoriales**, puisqu'il permet d'aider les centres des villes petites et moyennes qui représentent 63 % des opérations soutenues mais contribue également à la rénovation des polarités de proximité en quartier politique de la ville.

L'ANCT porte par ailleurs 30 opérations de production de centres commerciaux et 25 opérations de montage de projets de centres afin de participer à la redynamisation du commerce et de l'artisanat. Ces opérations sont situées majoritairement en quartiers prioritaires de la ville et dans des communes Action cœur de ville.



25 JANVIER 2022
POSE DE LA
PREMIÈRE
PIÈRE DU
FUTUR CENTRE
COMMERCIAL
DE L'ÎLE-DE-THAU,
QUARTIER
PRIORITAIRE
À SÈTE (34)



LE FONDS DE
RESTRUCTURATION DES
LOCAUX D'ACTIVITÉ

691
LOCAUX RÉNOVÉS
SOIT **111 000 M²**
CONCERNÉS

60 MD€
ENGAGÉS

COMMERCE

Un restaurant d'application pour la réinsertion professionnelle

Dans le cadre de ses missions de restructuration de centres commerciaux et artisanaux, l'ANCT a assuré la construction, à Marc-en-Baroeul (59), d'un restaurant d'application et d'une boulangerie au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la ville. Depuis juillet, ils sont exploités par l'école Cuisine mode d'emploi(s) du chef étoilé Thierry Marx dont l'ANCT est partenaire. L'école forme des personnes éloignées de l'emploi aux métiers de la restauration. Elle recrute des jeunes sortis du système scolaire sans qualification, des demandeurs d'emploi ou des travailleurs en reconversion professionnelle, ainsi que des personnes en sous-main de justice. Une réussite, puisqu'en sortie d'école le taux d'insertion professionnelle est de près de 90 %.



AGENDA RURAL

Un riche point d'étape avec les associations partenaires

Le 21 septembre 2022, l'équipe Ruralité de l'ANCT a rassemblé les associations partenaires relais de l'Agenda rural: Familles rurales, Bouge ton coq, InSite, l'Ufisc, 1000 Cafés, Leader France, Bistrots de pays, l'UNADEL, le CNCD, l'ANPP, Nouvelles ruralités, FNFR, MRJC, CLER et Face. Tours de tables, ateliers thématiques, *world café*... L'objectif de cette journée était de partager les actualités respectives des associations, de favoriser leur interconnaissance et de renforcer les partenariats, ainsi que d'identifier les leviers et difficultés rencontrés par les associations pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda rural au plus près des citoyens. Ces rencontres ont aussi permis d'évoquer des pistes pour l'acte II de l'Agenda rural, lancé en 2023 sous le nom de France ruralités.

ACTION CŒUR DE VILLE

Des cœurs de ville qui attirent de plus en plus

Le 7^e baromètre du centre-ville et des commerces, réalisé par le CSA en partenariat avec l'ANCT, est paru en juillet 2022. Chaque année, depuis sept ans, il prend le pouls des attentes et besoins des habitants des villes moyennes. Le constat: en 2022, 70 % des habitants des communes Action cœur de ville (ACV) se disent attachés à leur cœur de ville (+6 points par rapport à 2021). D'autres indicateurs, issus de la 2^e édition de l'Observatoire des mobilités des communes Action cœur de ville, ont été publiés en décembre 2022. Élaboré par l'ANCT et MyTraffic, spécialiste des données de flux, cet outil suit et analyse l'attractivité et la fréquentation piétonne des centres-villes des 222 villes bénéficiaires du programme ACV, en métropole et en outre-mer. Les résultats enregistrés sont très positifs. Entre 2021 et 2022, on note:

- > **+11 %** de la fréquentation des centres-villes ACV;
- > **87 %** des centres-villes ACV observent cette hausse, en France métropolitaine;
- > **79** centres-villes enregistrent, en moyenne, 1 million de visites par mois, contre 66 villes l'année précédente. Cette importante fréquentation résulte notamment de nombreux projets locaux visant à développer l'attractivité de leur centre-ville.



6 MD€ DÉJÀ ENGAGÉS
POUR LE PROGRAMME ACTION CŒUR
DE VILLE, ET INVESTIS DANS

PLUS DE
6 500 ACTIONS DÉJÀ
DÉPLOYÉES POUR LA REVITALISATION
DES VILLES MOYENNES

QUARTIERS PRIORITAIRES

Un espace commercial végétalisé à Amiens

À Amiens (80), la rénovation de l'espace commercial de la place du Colvert, située dans un quartier prioritaire, prend forme. Sa première phase, une surface commerciale de 1000 m², a été inaugurée le 24 février, en présence notamment de Caroline Cayeux, alors présidente de l'ANCT. L'ensemble de ce nouveau pôle commercial – financé par l'ANCT, l'Anru et les collectivités locales – participera à la création de **zones commerciales de proximité**, de qualité et dynamiques, au sein de quartiers rencontrant des difficultés économiques et sociales. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une profonde transformation de ce quartier de grands ensembles. Elle permettra notamment de créer de **nouveaux espaces verts** et des **aires de jeux** pour les enfants.



LE PROJET LOCAL

Saint-Étienne

LOIRE, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MANUFACTURE DE PROXIMITÉ

UN ARCHIPEL DE BOUTIQUES-TEST ET DE TIERS-LIEUX POUR REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE

Labellisée en 2022, la Manufacture de proximité *La Bricoleuse* propose, au cœur du centre-ville de Saint-Etienne (42), un espace-test d'activités artisanales. Porté par le Crefad Loire et ses associations partenaires, le projet *Ici bientôt* vise à lutter contre la vacance commerciale du centre-ville, en permettant aux porteurs de projets d'investir un réseau de boutiques-test en archipel dans le quartier, selon des modes d'implantation innovants et adaptés au cas par cas. Parmi ces lieux, on compte La Bricoleuse, un atelier associatif de bricolage et de pratique numérique pour tous. Prochainement, le tiers-lieu l'Atlas des possibles, imaginé par le Crefad et ses partenaires, ouvrira ses portes pour proposer aux habitants, artisans et entrepreneurs des espaces de coworking, un café-cantine associatif, un lieu de ressources et d'information de l'économie sociale et solidaire, un logement passerelle et des salles d'ateliers et de pratiques collectives. Il est labellisé Fabrique Numérique de Territoire depuis 2020.

GESTION ET EXPLOITATION DE CENTRES COMMERCIAUX

47

SITES EXPLOITÉS

11

OPÉRATIONS EN CHANTIER

90

COLLECTIVITÉS ACCOMPAGNÉES



PETITES VILLES DE DEMAIN

Un prix pour soutenir l'artisanat

En 2022 s'est tenue la 4^e édition du prix « **Ma Ville, Mon Artisan** ». L'ANCT a remis le prix Coup de cœur à quatre communes bénéficiaires du programme Petites villes de demain. Créé à l'initiative du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, ce prix est organisé en partenariat avec Médecis et avec le soutien de l'ANCT ainsi que de la chaîne LCT-Assemblée nationale. Il récompense les collectivités qui se démarquent par leurs actions et initiatives en faveur du développement de l'économie de proximité et de l'artisanat. Les lauréats ont été dévoilés, le 23 novembre 2022, à l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, à Paris.

La ville d'Embrun (05) a ainsi été récompensée pour le soutien qu'elle apporte à ses 250 artisans. Grâce à Petites villes de demain, la commune a bénéficié d'un manager de commerce (financé par la Banque des territoires) qui a permis de renforcer la politique volontaire menée en faveur de l'accueil des artisans en centre-ville et de la valorisation de l'artisanat.

.....



L'artisanat local aujourd'hui est un des éléments forts de notre activité économique et une force pour notre territoire. Je suis vraiment très honorée et très fière pour la ville d'Embrun de recevoir ce prix, qui est pour nous une récompense.

Chantal Eymeoud, Maire d'Embrun (05)

PETITES VILLES DE DEMAIN

Bien vieillir et mieux grandir autour de savoir-faire partagés

Avec le soutien de l'ANCT, « **L'Outil en Main France** » accompagne les collectivités Petites villes de demain dans la création d'une association labellisée « L'Outil en Main » sur leur territoire. Ces associations visent à faire découvrir aux jeunes les métiers manuels et du patrimoine. Des bénévoles – professionnels ou passionnés, souvent retraités – les initient à leurs savoir-faire dans de vrais ateliers et avec de vrais outils. Ils leur transmettent leurs tours de main et suscitent des vocations. Bien vieillir et mieux grandir pour l'épanouissement de deux générations ? C'est aussi la vocation de ces échanges.

Accès au numérique et aux services publics



Développer l'accès au numérique et aux services publics est aussi bien un levier d'insertion sociale et professionnelle que d'attractivité économique et de transition écologique. L'ANCT y contribue en déployant les infrastructures nécessaires sur tout le territoire, en développant des solutions simples pour les collectivités et les habitants, et en formant tous les acteurs de l'inclusion numérique.

INCLUSION NUMÉRIQUE

Accompagner les usages du numérique au quotidien

L'ANCT accompagne les Français dans les usages numériques du quotidien. En 2022, **3 614 Conseillers numériques**, accueillis par des collectivités territoriales ou des acteurs associatifs, ont assuré des permanences et proposé formations et ateliers afin de permettre à chacun, près de chez soi, de s'approprier progressivement le numérique. Plus de 2,2 millions de personnes ont ainsi été accompagnées.

L'ANCT a aussi habilité **6 586 Aidants Connect**. Cette habilitation permet de sécuriser l'accompagnement des démarches administratives par un tiers, qu'il soit travailleur social, agent public d'accueil ou encore médiateur numérique, grâce à la création d'un mandat spécifique. Fin 2023, 2 786 aidants supplémentaires seront habilités.

SERVICES NUMÉRIQUES

Des outils numériques au service des collectivités

À partir de cette année, le **programme Société numérique** de l'ANCT a pour mission de développer une **suite d'outils interconnectés** afin d'apporter des solutions aux besoins des professionnels. Parmi ces outils, La Base, lancée en juin 2022, est une plateforme collaborative qui permet de partager toutes les ressources au service du numérique d'intérêt général. Grâce à La Base, les acteurs de l'inclusion numérique peuvent identifier facilement les outils qui leur sont utiles au quotidien. Le programme a également développé un outil de gestion et de prise de rendez-vous (Rendez-vous services publics), une cartographie des lieux d'inclusion numérique ainsi que la plateforme Coop dédiée au partage d'expériences et de ressources des conseillers numériques.

NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

En septembre 2022 la 5^e édition de **Numérique en Communs[s]** organisée à Lens (62) a rassemblé plus de 1 700 participants. 26 ateliers, 11 *masterclass*, 10 regards croisés, retex... Autant de temps forts pour favoriser l'émergence et le développement du numérique d'intérêt général. Les prochaines rencontres se tiendront les 19 et 20 octobre 2023 (en partenariat avec Bordeaux Métropole)

numerique-en-communs.fr



UN ANNUAIRE POUR LES COLLECTIVITÉS



L'Annuaire des collectivités est un service numérique de l'ANCT qui génère une page web pour chaque commune sur laquelle trouver toutes les informations essentielles et principales démarches. Horaires d'ouverture, coordonnées des contacts utiles, liens vers les services publics, liste des membres du conseil municipal... Pour les citoyens, la plateforme offre des informations claires et complètes à l'accès simplifié. Pour les collectivités, elle assure une présence en ligne moderne et professionnelle, avec un site à jour, en open source et personnalisable. Un premier prototype a vu le jour et été testé auprès d'une dizaine de communes en décembre 2022.

INFRASTRUCTURES

La couverture numérique du territoire en nette progression

L'objectif de fin 2022 était de rendre accessible une offre d'accès à internet très haut débit à l'ensemble de nos concitoyens : **cet objectif est atteint !** Prochaine étape : la généralisation de la fibre en 2025. Grâce au programme **France Très Haut Débit**, le nombre de locaux éligibles à la fibre atteignait fin 2022, 34,4 millions, soit 80 % des locaux du territoire national, ce qui représente une progression de 16 % en un an. Avec le programme **France Mobile**, près de 5 200 zones rurales peu denses ont été inscrites dans des arrêtés pour créer des obligations de couverture aux opérateurs afin qu'ils y déploient des pylônes. L'ANCT a également développé la plateforme « Toutes et tous connectés » qui remplace l'ancienne plateforme « France Mobile ». Elle permet aux élus locaux de signaler en quelques clics les zones non ou mal couvertes par les opérateurs de téléphonie mobile. Elle sera mise en service en juin 2023.

EN 2022

FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT

26 000

COMMUNES BÉNÉFICIAIRES DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

FRANCE MOBILE

2 100

PYLÔNES MOBILES MIS EN SERVICE



Le principal résultat de ce travail est le constat du succès du Plan France très haut débit. Sa mise en œuvre a permis de répondre aux objectifs qui lui étaient assignés en mettant rapidement un réseau très haut débit à disposition sur l'ensemble du territoire, en maîtrisant les budgets et les coûts, en s'ajustant aux besoins locaux de chaque territoire.»

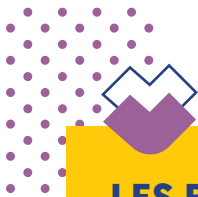
Pierre-Jean Benghozi, président du comité d'évaluation France Stratégie, à propos du rapport France Stratégie du 11 janvier 2023

INCUBATEUR DES TERRITOIRES

Un incubateur de projets numériques pour les collectivités

L'Incubateur des territoires de l'ANCT crée des services numériques avec et pour les collectivités territoriales pour apporter des solutions de qualité à des problèmes concrets des usagers, des élus ou des agents. Suite à une consultation nationale, 42 projets ont été retenus, parmi plus de 476 contributions de collectivités, acteurs publics et privés, associations, etc., pour être financés grâce au plan France Relance et incubés durant l'année 2022. Cette consultation a également permis d'identifier des besoins pour lesquels aucune solution n'avait été développée et qui l'ont été par la suite par l'Incubateur des territoires. Les projets à plus grand impact ont été accélérés et deux passés à l'échelle nationale (Espace sur demande et Agents en intervention). En résumé, l'Incubateur en 2022 c'est :

- > **8** mois d'investigation
- > **50** enquêtes de 12 semaines
- > **42** projets incubés
- > **17** millions d'€ d'accompagnement
- > **110** accompagnements pilotés par l'équipe transverse
- > **26** projets dont le code est ouvert ou en cours d'ouverture



LES PROJETS LOCAUX

Le Tampon RÉUNION

SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE / CITÉS ÉDUCATIVES

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'INCLUSION

Depuis le mois d'août 2021, pour répondre aux besoins numériques de son public, la conseillère numérique du CCAS de la commune du Tampon, à la Réunion, organise régulièrement des ateliers collectifs, des accueils individuels ainsi que des rencontres en pied d'immeuble ou au domicile des usagers les plus isolés. Ces accompagnements portent sur différents thèmes, de la prise en main des outils numériques, à la réalisation de démarches en ligne en passant par la création et l'utilisation d'une boîte mail et des réseaux sociaux. Loin de ne concerner que les seniors, le CCAS, engagé au sein de la Cité éducative, intervient dans les établissements scolaires sur le thème de la « sensibilisation aux dangers d'Internet », le « cyber harcèlement » et accompagne les parents sur les bonnes pratiques par rapport à l'usage des écrans par leurs enfants.



Loc-Eguiner FINISTÈRE, BRETAGNE

INCUBATEUR DES TERRITOIRES

UN ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE SUR-MESURE

L'accompagnement numérique sur-mesure est un dispositif porté par l'Incubateur des territoires de l'ANCT pour accompagner les communes de moins de 5000 habitants et EPCI de moins de 15000 habitants dans leur transition numérique. Il consiste en l'intervention sur une durée de 8 jours d'un expert numérique qui établit un diagnostic approfondi des besoins en outillage numérique de la commune et identifie les solutions pertinentes à déployer. La commune bretonne de Loc-Eguiner, de 404 habitants, a pu bénéficier de ce programme qui a mis en lumière 4 besoins prioritaires d'accompagnement :

- > le déploiement à bas coût d'un site web accessible et pratique ;
 - > la gestion du service technique : planifier et facturer simplement les tâches des agents techniques entre les communes ;
 - > la signature électronique pour signer en toute sécurité les documents à distance ;
 - > la gestion des emplacements du cimetière.
- Des recommandations *ad hoc* ont été préconisées par l'expert afin de proposer des solutions *open source*, correspondant au budget de la commune et aux enjeux numériques actuels.



FRANCE SERVICES

Les services publics à moins de 30 minutes de chez soi

En 2022, **2 561 France services** ont été labellisées, dont plus d'une centaine de bus. Ainsi, 99 % des Français se trouvent désormais à moins de 30 minutes de l'un de ces espaces. Porté opérationnellement par l'ANCT, l'objectif du programme est double : d'une part, réinvestir les territoires dépourvus de services publics en assurant un accompagnement dans les démarches administratives de proximité et de qualité à chaque français. D'autre part, garantir un accès au numérique et une aide dans l'usage des outils informatiques face à la dématérialisation croissante des démarches administratives, alors que 18 % de la population est concernée par l'illectronisme.

Aux accompagnements individuels s'ajoutent des ateliers et des permanences organisés par les neuf partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Finances publiques, La Poste, MSA, Point Justice et Pôle emploi. Depuis leur lancement, les France services ont permis d'accompagner plus de **16 millions de démarches**, soit **plus de 700 000 par mois**.



FRANCE SERVICES DU DÉVOLUY
HAUTES-ALPES (05)



ACCÈS AUX SOINS

La télémedecine, un outil favorisant un accès élargi aux soins de santé

Suite à un appel à candidature, 17 France services ont mis en place en leur sein, entre 2021 et 2022, des services de téléconsultation. Deux solutions ont été proposées : une borne de télémedecine fixe pour consulter sans rendez-vous un médecin généraliste et un dispositif de téléconsultation accompagnée par une infirmière mobile. Les patients et les conseillers se disent très satisfaits de ces services, qui permettent d'accéder rapidement et efficacement à un médecin à distance lorsque le médecin traitant est indisponible. La réussite du déploiement de dispositifs de téléconsultation médicale est intimement liée à l'association des acteurs de santé et des élus locaux dès la phase de conception du projet.



CAMPAGNE

LES FRANCE SERVICES SE FONT CONNAÎTRE

En 2022, les espaces France services ont franchi la barre des 2 000, en format fixe ou itinérant. L'enjeu est de mieux les faire connaître. À cet effet, le Gouvernement a lancé une **campagne télévisuelle** destinée à tous les habitants. France services a aussi organisé pour la seconde fois des **journées portes ouvertes**. Du 3 au 15 octobre, partout en France, plus de 5 000 événements ont eu lieu : comité des usagers, visites guidées, ateliers numériques, sessions de présentation... Enfin, le programme a enregistré **dix chroniques audios** d'une minute 30 chacune, diffusées sur les radios locales, qui évoquent les missions de France services, le rôle de leurs conseillers et font témoigner des usagers.



Cadre de vie, logement et habitat

Bien vivre, pour l'ANCT, c'est faire en sorte que chacun puisse bénéficier d'un cadre de vie agréable et adapté, aussi bien dans la sphère privée du logement que dans l'espace public. Rénovation thermique, développement des mobilités douces, adaptation des logements aux nouveaux modes d'habiter sont autant de pistes pour travailler au bien vivre et, in fine, au vivre ensemble.

SPORT ET SANTÉ

Aménager la ville pour lutter contre la sédentarité : le pari du design actif

Le 11 mars 2022, l'ANCT et la Cité du design ont signé, à Saint-Étienne (42), une convention de partenariat pour accompagner le développement du design actif en France. En effet, l'Agence promeut le design actif qui vise à aménager l'espace public de façon à stimuler l'activité physique des habitants et à encourager les mobilités actives. Une démarche utile – l'obésité touche 22 % des adultes et plus de 10 % des 5-9 ans en France, selon l'OMS – pour aménager des villes inclusives et saines.

Ce partenariat vise à accompagner **100 communes Action cœur de ville** labellisées Terre de Jeux 2024 dans l'élaboration de leur stratégie de design actif.

Avant la signature officielle de la convention, l'ANCT et la Cité du design s'étaient déjà associées pour proposer à ces villes des ateliers de co-création de design de services et de scénarios d'aménagement, avec visites de terrain et concertation. Ces ateliers ont fait l'objet d'une restitution le 2 mars. L'ANCT a aussi travaillé avec le Cerema pour animer quatre webinaires à destination de l'ensemble des communes Action cœur de ville sur ce sujet.

CADRE DE VIE

Le Forum des solutions publie ses cahiers



Le Puca, la Cité de l'architecture, l'ANCT et son programme Action cœur de ville ont publié en 2022 les cahiers du Forum des solutions 2021-2022, échanges et débats entre experts

consacrés pour cette édition au cadre de vie et au bien vieillir ensemble dans les villes petites et moyennes. Le cahier n°1 invite à s'interroger sur la « ville intergénérationnelle », tant en termes de logement inclusif que d'accès à la culture, au sport ou à la convivialité. Le cahier n°2, publié en juin, aborde le thème de la « ville résiliente » qui devra allier sobriété foncière, nature en ville, mobilités actives et décarbonées. Enfin, la troisième et dernière publication sur la « ville active » aborde la formation et l'emploi en cœur de ville, ainsi que le sujet des filières et productions locales.



© Aquitanisphère

Forum des solutions "La ville intergénérationnelle"

RÉSIDENCE SOLIDAIRE INTERGÉNÉRATIONNELLE « OREA »
LE BOUSCA, GIRONDE, NOUVELLE-AQUITAINE

Porteur de projet

- privé
- public



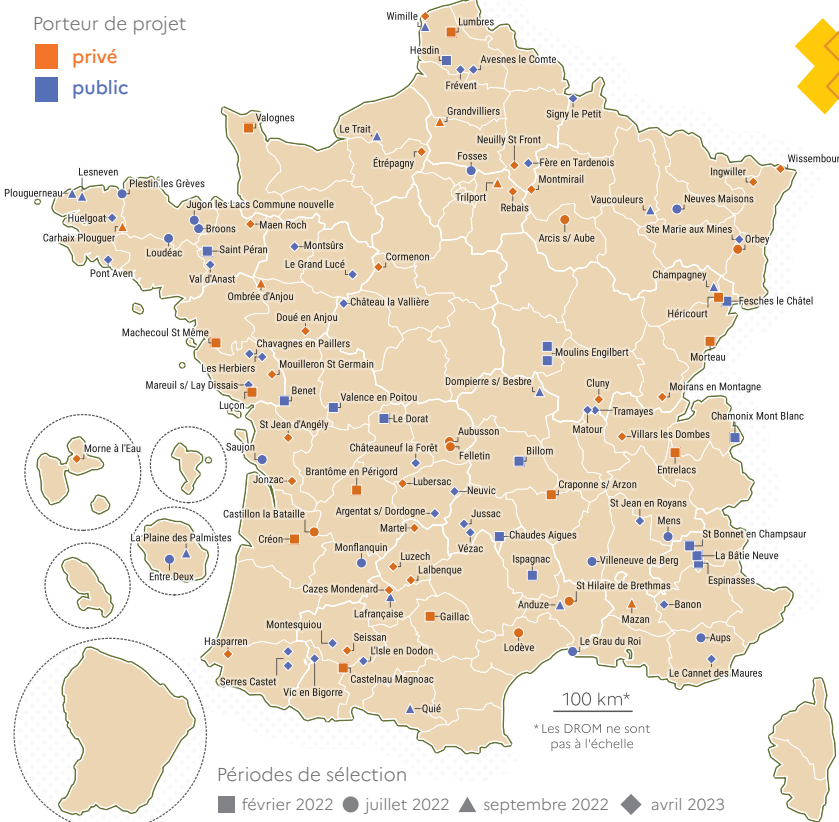
116

PROJETS D'HABITAT INCLUSIF ACCOMPAGNÉS

PETITES VILLES DE DEMAIN

Développer l'habitat inclusif

Dans le cadre de la démarche « Bien vieillir », un appel à manifestation d'intérêt expérimental avait été lancé, en 2021, pour stimuler le déploiement de l'habitat inclusif dans les communes Petites villes de demain. L'ANCT, la Banque des territoires et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) proposent un accompagnement en ingénierie aux lauréats, selon leurs besoins. En 2022, 200 porteurs de projets ont déposé leurs dossiers de candidature. Au total, 116 projets ont été sélectionnés par le jury des partenaires financeurs.



Périodes de sélection

- février 2022
- juillet 2022
- ▲ septembre 2022
- ◆ avril 2023

Source : ANCT 04/2023 • Réalisation : ANCT - Cartographie 06/2023



COLLÈGE GILLES DE TRÈVES BAR-LE-DUC (55)

Objectif de rénovation de l'édifice classé monument historique et de développement de nouvelles fonctions : café associatif, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, espaces de bureaux et de formation...

ACTION CŒUR DE VILLE

Des synergies public-privé pour réinventer nos cœurs de ville



En avril 2022, les **30 sites** lauréats de la 2^e session de « **Réinventons nos cœurs de ville** » ont été annoncés par l'ANCT et le Plan urbanisme construction architecture (Puca).

Cette consultation nationale vise à impulser de nouveaux modes de production urbaine en favorisant des synergies entre secteur public et secteur privé pour construire des projets sur des sites souvent bloqués depuis de longues années.

Ce dispositif permet aux villes lauréates de lancer un appel à projets aux investisseurs (opérateurs immobiliers, investisseurs, architectes, urbanistes, paysagistes...) sans passer par un marché public classique. L'ANCT a publié, en juin, un catalogue qui présente les villes retenues et leurs projets sous la forme de fiches synthétiques.



VILLES DURABLES

Les centres-villes vus d'Europe

L'ANCT a participé, les 28 et 29 juin, à la 2^e biennale des **Assises européennes du centre-ville**, labellisées événement officiel dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Plus de 800 élus et délégations de toute l'Europe étaient rassemblés pour débattre au Parlement européen de Strasbourg. Leurs interventions ont porté sur des thématiques variées, évoquant notamment la piétonnisation, l'urgence climatique ou encore la place de la culture pour l'identité et l'attractivité du cœur de ville.

L'ANCT a animé des ateliers thématiques portant, par exemple, sur la logistique du dernier kilomètre ou sur l'attractivité durable des villes à taille humaine.

ACTION CŒUR DE VILLE

Reprise du marché immobilier dans les villes moyennes : une tendance confirmée



ENTRE 2018 ET 2021

+17%
DE VENTES DANS
LES VILLES CENTRES

+20%
DE VENTES DANS
L'ENSEMBLE DES
AGGLOMÉRATIONS
D'ACTION CŒUR DE VILLE

RÉSULTATS DU 3^e BAROMÈTRE DES VILLES MOYENNES PRÉSENTÉ PAR L'ANCT ET LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT – NOTAIRES DE FRANCE LE 21 JUIN



LE PROJET LOCAL

Quasquara
CORSE



ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

QUASQUARA VEUT CRÉER UNE « MAISON INCLUSIVE »

L'ANCT a accompagné sur mesure Quasquara, en Corse du Sud (2A). Cette commune rurale de 50 habitants s'est engagée dans un projet d'équilibre territorial et de redynamisation. Son projet : développer une maison inclusive, qui comprendrait des activités médicales et paramédicales. Son ambition : permettre, dans ce lieu, une mixité de personnes vieillissantes et de personnes actives, garder le lien social et favoriser les échanges intergénérationnels.

En lien avec les élus locaux, l'État local, la collectivité territoriale de Corse et l'association Aide à domicile en milieu rural (ADMR), l'ANCT a aidé Quasquara, à travers sa délégation territoriale, à élaborer la programmation de ce lieu et ses futurs usages. L'Agence a mobilisé l'un de ses bureaux d'études pour conduire une étude d'avril à octobre 2022. Elle a comporté des visites de sites, des entretiens avec des acteurs locaux, des benchmarks de lieux similaires, des études de pré-programmation et une proposition de scénarios et de feuille de route.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Une aide à la sécurité du quotidien



Suite à une concertation avec les associations d'élus locaux, un **livret sécurité Petites villes de demain** a été réalisé pour les élus du programme et leurs collaborateurs. Objectif : les guider dans l'exercice des pouvoirs de police et présenter l'offre d'accompagnement de la

gendarmerie et la police. De son côté, la gendarmerie a aussi lancé un plan stratégique afin d'appuyer la démarche de développement territorial Petites villes de demain par la signature d'un contrat de sécurité avec la collectivité. Ce contrat décline, localement et sur mesure, l'ensemble de l'offre de protection de la gendarmerie. Fin 2022, 164 communes étaient engagées dans un contrat de sécurité.

POLITIQUE DE LA VILLE

Des dispositifs en faveur des quartiers renforcés

Le 29 janvier, le Premier ministre Jean Castex a présidé un **Comité interministériel des villes** à Échirolles (38) où il a rencontré élus et habitants. L'objectif était de faire le point sur l'action publique menée en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville, en matière de rénovation urbaine, de sécurité, d'emploi ou encore de relance économique. Le Premier ministre a, à cette occasion, annoncé la prolongation de dispositifs pilotés par l'ANCT comme l'opération Quartiers d'été, les Cités éducatives dont plus d'un million de jeunes pourraient bénéficier, les Bataillons de la prévention et les espaces France services mobiles.

INCUBATEUR DES TERRITOIRES

L'ANCT S'ENGAGE CONTRE LE MAL-LOGEMENT

En 2022 l'ANCT a accompagné la création de la **plateforme Histologe**, élaborée pour lutter contre l'habitat indigne. Mauvaise isolation, vétusté du bâti ou encore punaises de lit : ces problèmes peuvent être signalés sur la plateforme. À ce jour, sept territoires expérimentent cet outil, comme Marseille, Lille ou Toulouse.



Participation et engagement citoyen

Tout projet de développement de territoire, quel qu'il soit, ne peut réussir sans l'implication des habitants et des acteurs locaux auxquels il s'adresse. C'est pourquoi l'ANCT encourage la participation citoyenne, grâce au soutien d'associations partenaires, de collectivités volontaires, ainsi qu'à travers l'organisation de rencontres au plus près du terrain.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Pari réussi pour Tremplin Asso !

Le 5 juillet 2022, l'ANCT a réuni à Arcueil (94) les **44 associations « têtes de réseaux »** de Tremplin Asso pour clôturer le dispositif lancé en 2019. Ces associations avaient été sélectionnées dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt et ont bénéficié, pendant trois ans, de moyens supplémentaires grâce à une enveloppe de **45 M€** au total. Le but : les aider à structurer et étendre leur action de proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elles ont pu augmenter leurs moyens financiers, mais aussi humains, multiplier et diversifier leurs partenariats nationaux ou locaux et renforcer *in fine* leur ancrage local.

Au total, 168 000 habitants ont bénéficié de leurs actions, et 40 associations sur les 44 ont créé de nouvelles antennes locales ou régionales.

Cette ultime rencontre nationale a permis de tirer le bilan de l'expérience et de donner de nouvelles perspectives pour le déploiement des projets en faveur des habitants des quartiers prioritaires.



VIE ASSOCIATIVE

EN 2022

12 000

ACTEURS SOUTENUS PAR
LES CRÉDITS DE LA POLITIQUE
DE LA VILLE

37 000

PROJETS RÉALISÉS

52 832

DEMANDES DE SUBVENTIONS
ENREGISTRÉES SUR **DAUPHIN**
(PLATEFORME QUI SIMPLIFIE LES DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES DES ASSOCIATIONS)

1 520

POSTES FONJEP SOUTENUS



**QUARTIERS
BLANCHARD
CHÂTEAU-THIERRY
(02)**

Les quartiers de la politique de la ville des Vaucrises et Blanchard expérimentent la démarche Quartiers à impact collectif



Quartiers à impact collectif, c'est à mon sens une démarche qui entraîne tous les acteurs d'un quartier, tous les partenaires. C'est une chance de pouvoir mettre ce dispositif en place sur les quartiers, de mutualiser toutes ces forces vives pour converger vers un objectif commun. »

Alice Dupuis, 2^e adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales, à la Politique de la ville et à la Santé, Ville de Château-Thierry (02)

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Des expérimentations pour favoriser les transitions sociale et écologique des quartiers prioritaires

Dimension importante du développement local, l'ANCT souhaite promouvoir l'Économie sociale et solidaire (ESS). En novembre 2022, le réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) et l'ANCT ont convié les collectivités, les services de l'État, les associations et les chefs de projets de la Politique de la ville à un séminaire national à Pierrefitte-sur-Seine (93). Il était consacré aux coopérations à renforcer pour favoriser la transition sociale et écologique des quartiers prioritaires. Durant l'année ont également été expérimentés **neuf Quartiers à impact collectif**. Cette démarche, portée par la politique de la ville, réunit tous les mois, au niveau local, un collectif composé de différents acteurs de la ville pour initier une coopération multisectorielle afin de répondre à des défis sociaux complexes.

QUARTIERS PRIORITAIRES

Les conseils citoyens, une forme active de la participation des habitants

En 2022, la direction générale déléguée à la Politique de la ville de l'ANCT, appuyée par l'Observatoire national de la politique de la ville, a réalisé un état des lieux des démarches participatives dans les quartiers prioritaires sur la période 2014-2023. En octobre, elle a organisé une enquête, nationale et quantitative, auprès des préfetures sur les conseils citoyens. Grâce à la mobilisation des préfetures, le taux de réponse à cette enquête est de 99,01 %.

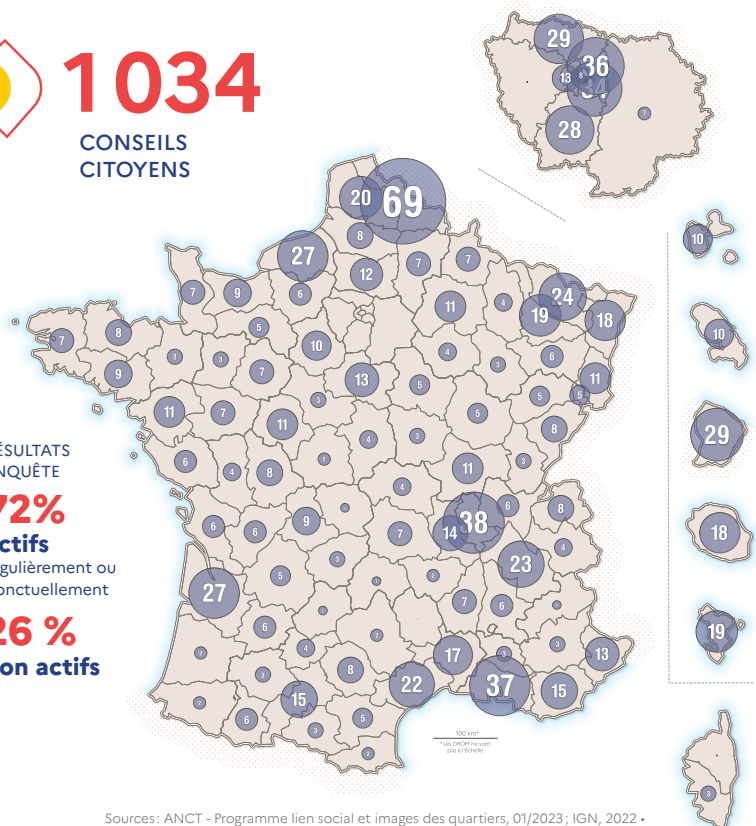
Les résultats : au 1^{er} janvier 2023, 1034 conseils citoyens sont reconnus par un arrêté préfectoral. Parmi eux, 72 % fonctionnent régulièrement ou ponctuellement; 26 % ne sont plus actifs. Cette enquête montre ainsi que les habitants des quartiers populaires sont désormais parties prenantes de la gouvernance des contrats de ville. Les conseils citoyens restent l'une des formes de démarches participatives actives dans les quartiers prioritaires.



1 034

CONSEILS CITOYENS

RÉSULTATS ENQUÊTE
72% actifs régulièrement ou ponctuellement
26 % non actifs

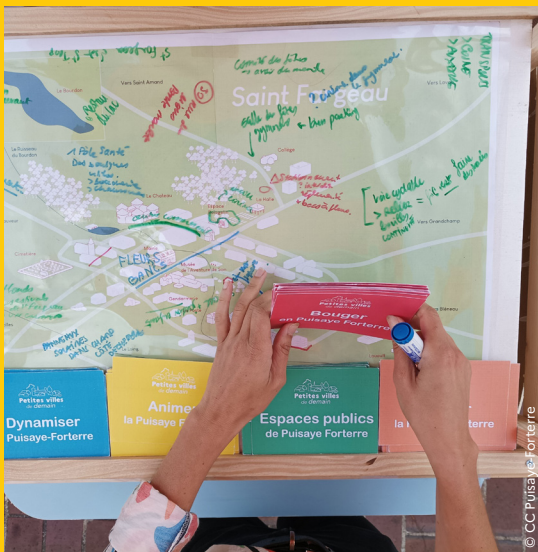




LE PROJET LOCAL

Communauté de communes Puisaye-Forterre

YONNE-NIÈVRE, BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



PETITES VILLES DE DEMAIN

LES CHEFFES DE PROJET MOBILISENT LES HABITANTS À L'AIDE D'OUTILS INNOVANTS

Dans la Communauté de communes Puisaye Forterre, les deux cheffes de projet se mobilisent pour encourager la participation des habitants à la conception du projet de territoire. Elles ont notamment créé un stand mobile avec lequel elles sont allées à la rencontre des habitants sur les marchés des 8 communes Petites villes de demain. Elles ont ainsi pu recueillir les idées et attentes de la population à l'aide d'outils d'animation (cartes interactives, fiches thématiques, jeux de cartes sur les futurs possibles des territoires). À l'issue de ces rencontres, elles ont conçu un calendrier d'animations autour de plusieurs projets, avec entre autres la création de maisons des projets dans les Petites villes de demain où des ateliers participatifs ou des dialogues citoyens pourraient être tenus, des sorties découverte pour donner à voir différents modèles de tiers lieux aux élus et acteurs du territoire, et enfin des cafés des projets pour des échanges privilégiés avec les habitants.

AGENDA RURAL

Égalité femmes-hommes en milieu rural

Le 22 septembre, Isabelle Rome, ministre en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, et Dominique Faure, alors secrétaire d'État à la Ruralité, ont accueilli les 41 associations lauréates du second appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'égalité entre les femmes et les hommes en milieu rural. Ce sont au total **48 associations soutenues** par l'AMI piloté par l'ANCT et le Secrétariat des droits des femmes et de l'égalité (SDFE). Ces associations interviennent pour améliorer l'information et l'accompagnement des femmes en difficulté ou victimes de violence. Cet AMI soutient quatre grands types de projets: des permanences mutualisées dans des lieux dits « neutres », des permanences itinérantes pour renforcer l'aller-vers, la formation des acteurs de terrain ainsi que l'accompagnement à l'insertion et à l'entrepreneuriat.

QUARTIERS PRIORITAIRES

Partenaire de l'ANCT, l'ANACEJ favorise l'engagement des jeunes des quartiers

Le 25 octobre 2022 à Arras (62), l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et des Jeunes (ANACEJ), soutenue par l'ANCT, a rassemblé près de 1000 jeunes pour son congrès des prix qui récompense des **projets citoyens portés par des enfants et adolescents**. L'ANCT, membre du jury, a remis le prix coup de cœur « Politique de la ville » pour un projet de lutte contre le harcèlement scolaire à Coignières (78). La mobilisation des plus jeunes est l'un des enjeux de la participation des habitants des quartiers. Dans le cadre des conseils des jeunes, une assemblée qui permet de leur donner la parole, l'ANACEJ tient compte des besoins spécifiques des publics des quartiers prioritaires et promeut des actions citoyennes.





CONSEIL NATIONAL DES VILLES

Des rencontres européennes mettent à l'honneur la participation citoyenne

En partenariat avec l'ANCT et le réseau européen Active Citizen porté par Urbact, le Conseil national des villes (CNV) a organisé **deux journées de débats et de partage de bonnes pratiques**, les 23 et 24 juin 2022, au Parlement européen de Strasbourg.

Cet événement s'est inscrit dans le cadre de la conférence pour l'avenir de l'Europe et de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE). Il a rassemblé près de 300 participants venus des quatre coins de l'Europe : habitants, élus, représentants de collectivités ou acteurs associatifs.

Ces rencontres ont montré combien la participation citoyenne – quelle que soit sa forme – est la pierre angulaire de la réussite du processus de transformation urbaine et sociale des quartiers et des villes.

TERRITOIRES D'ENGAGEMENT

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE



En 2022, **15 collectivités** locales ont été accompagnées par Territoires d'engagement pour faire de la culture de la participation citoyenne une seconde nature dans leur fonctionnement. Formation des élus et agents, conduite du changement, design et ingénierie de projets d'engagement citoyen...

Autant d'ingrédients pour un **accompagnement sur mesure pendant trois ans**.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Encourager l'engagement citoyen pour favoriser la cohésion sociale et territoriale

La **cellule de conseil et d'orientation Territoires d'engagement** est un nouveau service sur mesure de l'ANCT. Il est destiné à soutenir les démarches participatives des collectivités. Ce service d'accompagnement est gratuit. Concrètement, l'ANCT propose des sessions de travail à la collectivité – en visioconférence, parfois en présentiel –, de manière ponctuelle ou régulière, selon ses besoins. Le but : l'aider à définir sa stratégie et sa démarche en faveur de l'engagement des citoyens. En 2022, **50 collectivités** ont sollicité la cellule de conseil et d'orientation de Territoires d'engagement.



Les sessions de travail [...] nous ont permis de passer de l'intention à l'action. À partir de la volonté initiale de création d'une assemblée ouverte citoyenne, nous avons pu poser un cadre adapté et réaliste de participation citoyenne qui favorise l'implication des habitants et renforce les instances démocratiques déjà en place. »

Michael Carrier, chef de projet Petites villes de demain à Buis-les-Baronnies (26)

Culture, patrimoine et tourisme

La culture et le patrimoine, qu'il soit bâti ou naturel, sont de véritables atouts pour renforcer l'attractivité des territoires comme pour faire du commun. L'ANCT participe à leur mise en valeur au profit des habitants comme des visiteurs, en prêtant une grande attention au développement d'un tourisme plus vert et plus durable.

AVENIR MONTAGNES

Pour un tourisme plus vert dans les territoires

En mars 2022, le Premier ministre Jean Castex a annoncé 30 nouveaux territoires Avenir Montagnes Ingénierie, portant à 62 le nombre de territoires accompagnés, dans l'hexagone et en outre-mer.

Le programme **Avenir montagnes ingénierie** est piloté par l'ANCT, en particulier les commissariats de massif, et cofinancé par la Banque des territoires.

Les **62 territoires** sont soutenus dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie touristique diversifiée et durable, adaptée aux enjeux de transition écologique. Les lauréats bénéficient notamment d'un poste de chef de projet financé pendant deux ans, de l'accès à une offre de services en ingénierie d'une vingtaine de partenaires, et d'un partage d'expérience au niveau national et à l'échelle des massifs.

Par exemple, le PETR du Pays de Remiremont et de ses vallées est accompagné par le commissariat de massif des Vosges pour la reconversion de ses activités hivernales et le déploiement de solutions de mobilité alternatives à la voiture.



62

TERRITOIRES
ACCOMPAGNÉS

31 M€

ENGAGÉS POUR
LE VOLET INGÉNIERIE
DU PLAN AVENIR
MONTAGNES

AVENIR MONTAGNES

BILAN 2022 DU GRAND PLAN POUR UN TOURISME DE MONTAGNE PLUS DURABLE

En 2021, le Premier ministre Jean Castex a lancé Avenir Montagnes, un grand plan d'accompagnement des territoires de montagne vers un tourisme plus durable et plus diversifié.

Doté de **331 M€** sur 2021 et 2022, Avenir Montagnes comporte deux volets :

- **Avenir montagnes investissement** fait état, fin 2022, de 482 projets financés à hauteur de 150 M€ de crédits de l'État et 150 M€ de crédits des régions.
- Ingénierie: le programme **Avenir montagnes ingénierie**, les appels à manifestation d'intérêt **Avenir montagnes mobilités** et **France Tourisme ingénierie** ont accompagné 187 territoires, à hauteur de 31 M€ dont 11 M€ par la Banque des Territoires.

L'ANCT et en particulier les commissariats de massif déploient Avenir montagnes sur le terrain.



L'ANCT EST PARTIE PRENANTE DU PLAN DESTINATION FRANCE, QUI FIXE À 10 ANS UNE TRAJECTOIRE DE REBOND ET DE TRANSFORMATION DU SECTEUR TOURISTIQUE. À CE TITRE, ELLE ACCOMPAGNE EN INGÉNIERIE LES TERRITOIRES QUI VEULENT CONDUIRE DES PROJETS COMPLEXES DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME.



QUARTIERS PRIORITAIRES

FAVORISER LE DÉPART EN SÉJOURS DES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Dans le cadre d'un partenariat mis en place en 2010, l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) et l'ANCT déploient un appel à projets annuel qui a permis, en 2022, à plus de **2 400 jeunes** de partir en séjours en France ou dans un autre pays de l'UE.

L'enveloppe initiale dédiée s'élève à 700 000 euros par an. Dépassant les objectifs ciblés, une augmentation des crédits a été actée en cours d'année.

FABRIQUE PROSPECTIVE

Pour un développement durable et responsable

L'ANCT initie une Fabrique prospective sur « **le tourisme responsable** », afin de valoriser les aménités naturelles des territoires. Le tourisme responsable est un atout pour les territoires ruraux, à l'écart des sites sur-fréquentés. La démarche prospective permettra d'aider les collectivités à imaginer une stratégie touristique locale responsable, qui valorise et protège les aménités naturelles du territoire. Menée jusqu'en mars 2023 avec l'Association nationale des élus des territoires touristiques (Anett), cette Fabrique implique quatre communautés de communes, dont une ultramarine : Cœur de Savoie (73), Cœur de Var (83), Sud Mayotte (976) et Lauragais Revel Sorèzois (11, 31 et 81).



Intégrer cette Fabrique prospective a été, pour nous, une occasion en or!

(...) Voir ce qui se passe ailleurs [permet] d'avoir des idées, de réaliser la valeur de notre territoire et aussi d'appréhender comment le valoriser dans le domaine du tourisme. Travailler avec d'autres collectivités, métropolitaines, nous [aide à] mûrir notre réflexion car certains enjeux nous rapprochent [comme] l'organisation des infrastructures, le stationnement, la gestion des déchets... »

Ali Moussa Moussa Ben

Président de la communauté de communes Sud de Mayotte (976)



LES PROJETS LOCAUX

Bagnères-de-Luchon

HAUTE-GARONNE, OCCITANIE

AVENIR MONTAGNES

UN RENOUVEAU POUR LE THERMALISME

Grâce au soutien du commissariat de massif des Pyrénées et à travers le plan Avenir Montagnes, la commune de Bagnères-de-Luchon (31) va pouvoir lancer un vaste projet de réhabilitation et de restructuration de son centre thermal. Le 9 janvier 2022 a été signée la concession de service public qui a permis à la Société immobilière de Luchon, constituée par la Banque des territoires et la SAS Patrimoine Occitanie, de lancer les travaux, pour une livraison prévue en mars 2024. Le projet est financé à hauteur de 2,87 M€ par l'État ainsi que 2,87 M€ par la région Occitanie au titre d'Avenir Montagnes Investissement, pour un coût global de 30,80 M€.

La ville souhaite, à la fois, redynamiser le thermalisme sur son territoire, créer des synergies entre les filières thermique et touristique, et valoriser le riche patrimoine historique dont elle dispose.



© Région Occitanie

Massif central

SPORT ET HANDICAP

LA GRANDE TRAVERSÉE DU MASSIF CENTRAL ACCESSIBLE EN FAUTEUIL TOUT TERRAIN

La Grande Traversée du Massif central en VTT d'Avallon au Cap d'Agde est un parcours balisé de près de 1400 km. Une communication a été mise en place (site internet, topoguides, réseaux sociaux), des services aux itinérants ont été développés sur le parcours qui a également été adapté pour être accessible en fauteuil tout terrain.

Le Massif central a également mis en place des politiques spécifiques pour accompagner les territoires (pôles de nature) dans une démarche de transition écologique et de mutation touristique 4 saisons. L'objectif est de favoriser l'émergence de nouveaux modèles touristiques tout en renforçant l'attractivité des territoires pour les nouveaux arrivants.



MICRO-FOLIE

La culture muséale gagne du terrain

À la fois musée numérique, Fablab, cinéma 360°, café et ludothèque, les **Micro-Folies** donnent accès aux publics les plus éloignés des grands musées à **2 000 œuvres numérisées**. Lancé en 2018 avec le ministère de la Culture et l'établissement public de La Villette, ce dispositif, pensé dans un premier temps pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville, s'étend aux villes petites et moyennes, aux zones rurales et dans les tiers-lieux, grâce aux différents programmes de l'ANCT. Au 31 décembre 2022, on trouve :

- 144 Micro-Folies en zone rurale ;
- 144 dans une commune comportant un quartier prioritaire ;
- 97 dans une Petite ville de demain ;
- 68 dans une ville Action cœur de ville.



© Anthony Voisin/ANCT



EXPOSITIONS

De Portraits de France aux Jeux olympiques : deux expositions didactiques pour lutter contre les discriminations

Portraits de France est un recueil de portraits de personnalités issues de l'immigration et des outre-mer qui ont contribué à l'Histoire de France. Il a été créé en 2021 pour aider les élus locaux à choisir des noms de rues ou de bâtiments publics. Le recueil a donné lieu à une exposition itinérante, créée par le musée de l'Homme et le groupe de recherche ACHAC. En 2022, l'ANCT a accompagné son organisation dans 12 villes métropolitaines, devant environ 13 000 personnes.

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, l'ANCT a aussi soutenu l'exposition **Histoire, Sport & Citoyenneté** du groupe ACHAC. Elle met en exergue 30 destins exceptionnels à travers 30 olympiades et 30 valeurs citoyennes qui permettent de mieux comprendre les Jeux olympiques d'Athènes 1896 à Paris 2024. L'exposition fait partie d'un programme pédagogique qui a permis, en 2022, de sensibiliser 1,5 million de personnes.

Faire connaître ces parcours est une action de prévention et de lutte contre les discriminations, fondement de la politique de la ville.



Transition écologique et résilience

La transition écologique est un défi majeur de notre siècle. L'ANCT en fait l'un de ses objectifs prioritaires : contribuer à l'émergence de territoires résilients, qui contribuent à la limitation de l'artificialisation des sols, à la préservation des ressources ou encore à la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

AVENIR MONTAGNES

Penser la mobilité du dernier kilomètre en montagne

L'année 2022 a vu le lancement de l'accompagnement **Avenir montagnes mobilités** dans le cadre du plan Avenir Montagnes. La sélection de 100 projets a été annoncée en 2 vagues : en mars par Jean Castex puis en octobre par Dominique Faure.

Ce dispositif, piloté par l'ANCT et France mobilités en lien avec le Cerema, est doté d'une enveloppe de 10 millions d'euros. Il soutient en ingénierie des projets de mobilité du premier et dernier kilomètre dans les territoires de montagne, comme des aménagements pour les modes actifs et cyclables ou les mobilités partagées, des solutions de mobilité solidaire, la desserte des sites touristiques ou encore la préfiguration d'ascenseurs valléens.

Par exemple, la Communauté de communes du Grand Briançonnais, dans les Alpes, est accompagnée à hauteur de 115 000 euros par Avenir montagnes mobilités afin d'améliorer la cohérence des transports en commun et développer des services supplémentaires, pour un coût global de 250 000 euros.



© Communauté de communes du Grand Briançonnais

VALLÉE DE NÉVACHE
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU GRAND
BRIANÇONNAIS
MASSIF DES ALPES (05)



© Ville de Mouins

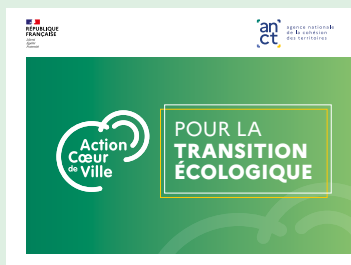
MOULINS, ALLIER (03)

Requalification des berges de l'Allier en cœur de ville.

ACTION CŒUR DE VILLE

Diffuser les bonnes pratiques au cœur des villes

Le programme Action cœur de ville a publié, en novembre, son deuxième « **catalogue vert** » sur la **transition écologique**. Classé par région, il met en avant 222 projets d'aménagement urbain menés localement pour l'écologie du quotidien. Ces projets impactent directement le cadre de vie, le bien-être et la santé des habitants. À partir de grandes photos légendées, cette compilation d'actions locales illustre l'engagement fort des villes moyennes à travers des réalisations concrètes : création d'îlots de fraîcheur, verdissement de rues, végétalisation des cours d'école, requalification de berges, infrastructures de mobilité douce, installation de composteurs partagés.



ACTION CŒUR DE VILLE

L'ANCT aux Victoires du paysage 2022

Tous les deux ans, Val'Hor – l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage – organise un concours qui récompense et valorise les collectivités ayant réalisé un aménagement paysager remarquable, avec l'aide des professionnels du paysage. En 2022, en partenariat avec l'ANCT, un **prix spécial Cœur de ville** a été remis à la ville de Niort (79) pour Port-Boinot, son nouveau parc urbain issu de la métamorphose d'une friche industrielle de 2,5 ha, ancien site de la chamoiserie et de la ganterie Boinot, témoin de l'histoire économique de la ville. Un **prix spécial Petites villes de demain** a également été remis à la ville d'Orbec (14), dont l'espace public a été réaménagé pour une meilleure appropriation piétonne et une réintégration du végétal dans la ville.



OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

Analyses et diagnostics territoriaux

En 2022, l'ANCT a poursuivi sur le portail de l'Observatoire des territoires l'actualisation des données et l'apport de nouveaux indicateurs en matière d'environnement et de transition écologique : émission de gaz à effet de serre par habitant, surfaces artificialisées, inventaire des zones naturelles...

www.observatoire-des-territoires.gouv.fr



BIODIVERSITÉ

12^e ÉDITION DES ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ

Le commissariat de massif du Jura de l'ANCT a co-organisé les Assises nationales de la biodiversité du 7 au 9 septembre, à Besançon (25). Avec plus de 1000 participants, ces assises ont été l'occasion de réfléchir aux solutions pour protéger la faune et la flore dans les projets de territoire, mais aussi de revenir sur le programme Avenir Montagne Ingénierie et ses avancées dans le Jura.



LE PROJET LOCAL

Sainte-Marie

ILLE-ET-VILAINE, BRETAGNE



ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

FRICHE EN CENTRE-BOURG : TRANSFORMER LE PROBLÈME EN OPPORTUNITÉ !

Depuis 2021, l'ANCT accompagne la commune de Sainte-Marie (35). En juin 2022 est arrivée à son terme une première étude pré-opérationnelle pour la réhabilitation d'une friche immobilière. La liquidation judiciaire de l'entreprise GT Ouest Gastronomie a, en effet, laissé vacant un important ensemble immobilier en cœur de bourg : 900 m² de bâti sur 6 500 m² de foncier. Cette étude programmatique a permis de déterminer les activités qui pourraient y être implantées. Par ailleurs, un appui à la concertation avec la population a favorisé la participation des habitants à la définition des besoins.

Le projet de Sainte-Marie fait partie des 24 opérations sélectionnées dans le cadre d'un 3^e appel à projet « recyclage foncier des friches » porté par l'État en Bretagne, avec le soutien de l'Union européenne. Le projet envisagé comportera un programme de trois logements locatifs sociaux et trois logements libres. Il sera complété par des activités commerciales, médicales et paramédicales.

ACTION CŒUR DE VILLE

Un dispositif étendu pour lutter contre l'étalement urbain

Le dispositif **Territoires pilotes de sobriété foncière**, porté par le programme Action cœur de ville de l'ANCT, s'est étendu en 2022 à quatre nouvelles régions et à un territoire ultramarin. Ce dispositif aide les collectivités à définir leur stratégie urbaine en privilégiant la sobriété foncière.

En mars, l'ANCT a publié, avec le Puca et le ministère de la Transition écologique, le bilan à mi-parcours des **27 territoires pionniers**, un an après le lancement de la démarche. Le bilan est positif et invite à voir ces démarches de reconversion de friches et de conquête de dents creuses se multiplier. L'équipe de coordination nationale propose à ces territoires pilotes un suivi en continu, le financement d'une partie des coûts d'étude de l'assistance à maîtrise d'ouvrage locale et l'accès facilité à des outils techniques et financiers de l'État et de ses partenaires dédiés au recyclage urbain.



FONCIER ÉCONOMIQUE

Évaluer l'action des collectivités



Avec la contribution de l'ANCT, Intercommunalités de France et le Cerema publient une étude sur **Le Foncier économique à l'heure de la sobriété foncière**. Basée sur une

enquête en ligne auprès des 1265 intercommunalités, elle dresse l'état des lieux et les perspectives pour limiter l'artificialisation des sols. À la demande de l'ANCT, le Credoc a réalisé une étude, en 2021, sur l'attente des Français vis-à-vis des collectivités territoriales sur la transition écologique. Les résultats sont tombés à l'été : l'opinion publique se montre divisée sur l'action des collectivités. 48 % des Français estiment qu'elles font ce qu'elles doivent, contre 42 % pensant qu'elles ne font pas assez.



ANCTV

Ça vous concerne !



Pendant l'année 2022, l'ANCT a organisé plusieurs webinaires intitulés « Ça vous concerne ! ». En juin, l'émission était consacrée au patrimoine paysager comme atout de revitalisation des territoires. En novembre, à l'occasion du Salon des maires, l'émission a mis en avant les initiatives qui se développent dans les territoires pour promouvoir une **agriculture durable** et une **alimentation saine**. Ces webinaires, qui se présentent sous la forme de tables-rondes enregistrées, sont autant d'occasions de partager les expériences des élus locaux, des agents territoriaux ou des professionnels du secteur et d'échanger sur différents sujets prégnants pour les collectivités.

FONDS EUROPÉENS

L'ANCT AUX CÔTÉS DU RÉSEAU RURAL NATIONAL

Aux côtés du Ministère de l'Agriculture et de Régions de France, l'ANCT co-pilote le Réseau rural national. Celui-ci vise à faire connaître le fonds européen pour le développement agricole et rural (FEADER), valoriser les réalisations, mettre en réseau les acteurs du développement agricole et rural, favoriser la mise en réseau des groupes d'action locale (GAL), c'est-à-dire des territoires qui bénéficient du programme européen LEADER, et à contribuer au partage de bonnes pratiques.



NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Accompagner les collectivités dans la définition de leur stratégie numérique responsable

Dans le cadre de la loi de réduction de l'empreinte environnementale du numérique (loi REEN) du 15 novembre 2021 obligeant les communes et EPCI de plus de 50 000 habitants à concevoir une **stratégie numérique responsable** d'ici 2025, l'ANCT a accompagné à titre expérimental, entre novembre 2022 et janvier 2023, **six collectivités pilotes** (Valence, Evry-Courcouronnes, Saint Quentin, la CA du Pays ajaccien, la CA du Grand Chambéry, et la CA de Niort) dans l'élaboration de leur stratégie numérique responsable.

Cet accompagnement a permis d'établir une feuille de route locale spécifique à chaque collectivité pilote et de co-construire les bases d'une boîte à outils nationale du numérique responsable en partenariat avec la DINUM, l'ADEME, le CGDD et les territoires. Cette boîte à outils est disponible en open-source sur La Base, pour être ré-utilisée par tous.

UNION EUROPÉENNE

Un festival neutre en émissions carbone

Depuis 2015, le Festival Urbact est l'événement phare du programme de **coopération territoriale européenne Urbact**. Il rassemble des praticiens des villes, des élus et des experts de toute l'Europe pour les sensibiliser aux défis urbains et aux réponses possibles. Sous le label de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022, ce festival a eu lieu du 14 au 16 juin, à Pantin, à la Cité Fertile, un tiers lieu éco-responsable. Il a rassemblé 476 participants venant de toute l'Europe et 375 téléspectateurs en ligne. Engagé en faveur de la transition écologique, le Festival Urbact 2022 a contribué aux efforts mondiaux vers la neutralité carbone en compensant ses émissions par des dons à deux projets de puits de carbone naturels, en France.



Renforcer la cohésion des territoires avec l'Union européenne

REPÈRES

La politique de cohésion économique, sociale et territoriale, vise à pallier les écarts de richesses entre les 242 régions de l'Union européenne. C'est le premier budget de l'Union pour 2021-2027 : **392 Md€**, dont **18 Md€** pour la France. C'est autant d'opportunités pour les territoires.

En 2022, l'ANCT a été au cœur de l'élaboration des politiques européennes au travers de la présidence française de l'Union européenne (PFUE) et du lancement d'une nouvelle programmation de la politique de cohésion pour les six prochaines années.

Le lancement partenarial de la politique de cohésion européenne 2021-2027 s'est déroulé le 5 décembre 2022, à Tours (37). Ce temps fort marque, pour la France, le déploiement de plus de **18 Md€ d'aides européennes pour les transitions socio-économique et écologique dans les territoires, au travers de 23 programmes européens**. Les parties prenantes des fonds européens ont échangé sur les bonnes pratiques, les opportunités de financement et les nouveautés de la programmation 2021-2027.

Le pôle Europe de l'ANCT accompagne les régions dans la rédaction de leurs programmes. En effet, l'Agence coordonne le déploiement et assure le suivi de cette politique au niveau national. Ce travail est mené de concert par les représentants de la société civile, de l'État, de Régions de France et des collectivités, notamment au sein de l'Instance nationale de coordination de l'accord de partenariat (Incopap). La Commission européenne a approuvé l'Accord de partenariat de la France, le 2 juin 2022. Ce document cadre expose la stratégie nationale, les priorités et les modalités fixées par l'État membre.

Transition écologique, innovation, compétitivité, transition numérique ou encore soutien à la cohésion des territoires et au capital humain, l'Union européenne favorise la reprise économique et se prépare aux défis de demain. Les opportunités offertes par les fonds européens représentent un véritable effet levier pour les territoires et leurs acteurs.

En outre, la France participe à **22 programmes de coopération territoriale** européenne, appelés « programmes Interreg ». Le **programme Urbact**, dont l'ANCT est autorité de gestion, en fait partie. Urbact favorise la coopération et l'échange d'idées en animant des réseaux de villes européennes. En septembre, la quatrième génération du programme, Urbact IV 2021-2027, a été lancée par la Commission européenne.



LANCEMENT DE LA PROGRAMMATION 2021-2027 5 DÉCEMBRE 2022 À TOURS

De gauche à droite : Laurence Boone, secrétaire d'État chargée de l'Europe - Elisa Ferreira, commissaire européenne à la Cohésion et aux Réformes - Carole Delga, présidente de Régions de France et de la région Occitanie - Sabine Thillaye, députée de l'Indre-et-Loire - François Bonneau, président de la région Centre val de Loire



LA FRANCE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

DE JANVIER À JUIN 2022

La présidence française a permis des avancées sur des sujets prioritaires pour une Europe plus souveraine, plus sociale, plus verte et plus proche des citoyens. Elle a réuni, le 1^{er} mars, à Rouen (76), les 27 ministres européens en charge de la politique de cohésion. Organisée par l'ANCT, cette réunion leur a permis d'exprimer leurs points de vue sur le 8^e rapport sur la cohésion de la Commission européenne. Ils ont réaffirmé leur attachement à cette politique pour permettre à tous les territoires de l'Union d'affronter les défis de long terme.

CRTE : levier pour la territorialisation de la planification écologique

Deux ans après son lancement, la démarche des contrats de relance et de transition écologique a initié un mouvement d'une ampleur inédite. Avec 838 contrats signés et mis en œuvre à fin 2022, la quasi-totalité des territoires métropolitains et ultramarins sont engagés aux côtés de l'État pour mettre en œuvre une feuille de route commune à l'échelle des bassins de vie. Cet agenda programmatique partagé doit permettre de répondre aux besoins locaux et de contribuer à atteindre les objectifs nationaux en matière de transition écologique et de cohésion territoriale.

Le CRTE offre une vision d'ensemble et un cadre d'action commun, favorisant le dialogue et la coopération entre l'État, les élus (maires, présidents d'intercommunalités, de conseils départementaux, régionaux), les acteurs sociaux, économiques voire associatifs. C'est un **levier pour la territorialisation de la planification écologique**. Depuis leur signature, les contrats sont progressivement enrichis. Ils traduisent le renforcement de l'ambition écologique de chaque territoire, l'amplification de la mobilisation collective et l'accélération de l'agenda de la fabrication des projets avec les moyens renforcés de l'État, comme le Fonds vert mis en place au 1^{er} janvier 2023.

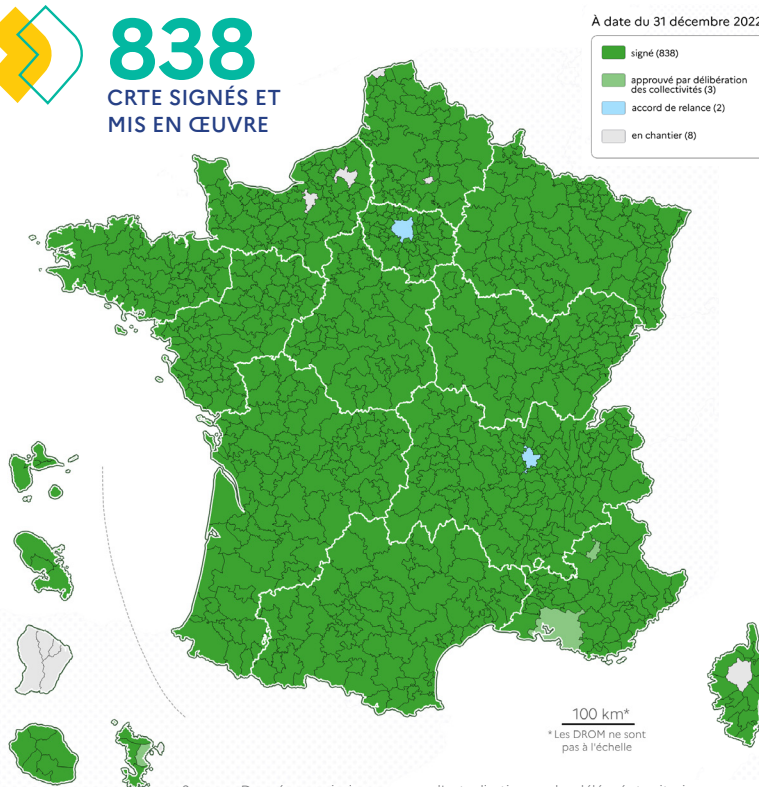
L'ANCT a mené une enquête sur le contenu des CRTE auprès de ses délégués territoriaux au premier trimestre 2022. La transition écologique est la clef de voûte des CRTE : 83 % des contrats prévoient de financer les mobilités douces, 659 contiennent des projets d'efficacité énergétique, 553 traitent la question de l'eau, 507 travaillent à la production d'énergie renouvelable, 503 agissent en faveur de la biodiversité. À retenir également que les programmes de l'ANCT et ceux des autres opérateurs du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires sont largement présents, ainsi que les contrats locaux de santé (CLS) et les projets alimentaires territoriaux (PAT).

L'ensemble des contrats signés classés par région et département sont sur le site CRTE de l'ANCT.



838

CRTE SIGNÉS ET MIS EN ŒUVRE



Sources : Données provisoires en cours d'actualisation par les délégués territoriaux de l'ANCT ; ANCT, 2023 ; IGN, 2022 • Réalisation : Cartographie ANCT 04/2023



CRTE : LES FICHES PRATIQUES

L'ANCT a développé un parcours pédagogique en ligne, accessible jusqu'à la fin 2023. Un 3^e guide rédigé avec nos partenaires est paru en octobre 2022.

Connaître les territoires et anticiper les transitions

L'ANCT s'attache à mieux appréhender les défis à venir et à anticiper les transitions dans les territoires, grâce à ses observatoires, des études et des séquences d'animation de réseaux notamment. Elle développe aussi une ingénierie collective qui implique les collectivités territoriales pour les aider à prendre en compte ces transitions, dans le cadre de Fabriques prospectives thématiques. Explications.

Mesurer et anticiper les dynamiques territoriales

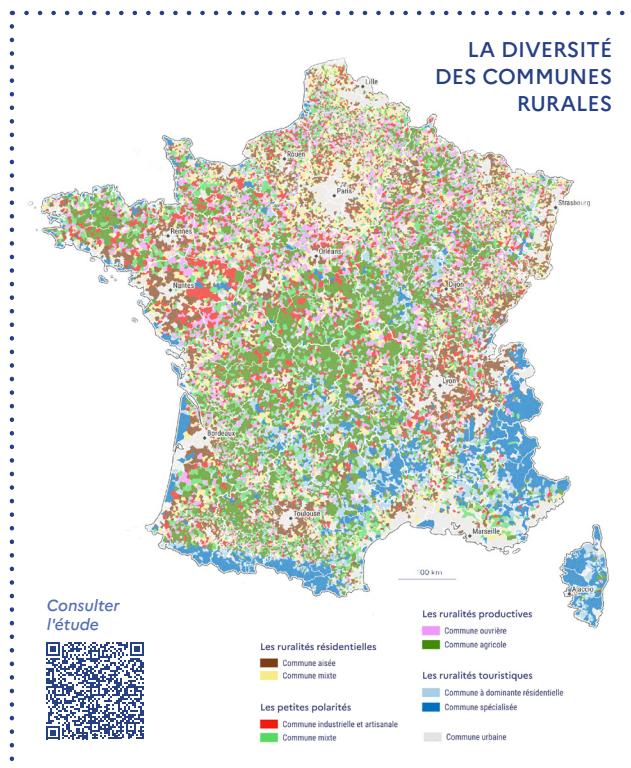
Le pôle Analyse et diagnostics territoriaux de l'ANCT met à disposition des décideurs et du grand public des productions de connaissances sur les dynamiques territoriales : données géoréférencées à plusieurs échelles, analyses spatiales, cartographies interactives.

Finalisée fin 2022, l'étude sur la typologie des ruralités confiée à l'équipe Acadie – Magali Talandier a associé les associations des Maires de France et des Maires ruraux de France, ainsi que des services déconcentrés de l'État. Elle reflète la diversité des fonctionnalités des communes rurales, mais aussi les enjeux des espaces intercommunaux au regard des transitions. Présentée au conseil d'administration en décembre 2022, cette étude connaît un grand intérêt et une utilité pour les programmes d'action. Des travaux complémentaires sont engagés, en 2023, pour mettre à disposition des territoires des données détaillées et des cartes.

L'ANCT assure le secrétariat permanent de deux observatoires : l'Observatoire des Territoires (OT) et l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV).

L'OT a publié, en 2022, deux cahiers sur les enjeux dans les territoires, à travers les transitions démographique et économique, avec des contributions internes de l'ANCT et de partenaires (universités, Insee, agences d'urbanisme, Intercommunalités de France, Puca...), et des zooms territoriaux.

Fin 2022, l'ONPV a publié 39 fiches sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville : scolarisation, pauvreté, rénovation urbaine, emploi. A été également publiée, en juillet 2022, une étude sur la visibilité des QPV dans le réseau social Twitter.



OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

ONPV
Observatoire national de la politique de la ville



www.observatoire-des-territoires.gouv.fr
www.onpv.fr

50 000

visiteurs/mois sur le portail Observatoire des territoires

600

indicateurs et plus de

150 000

visiteurs/an sur la carte interactive GéOT

4 000

visites/mois sur SIG Ville, système d'information géographique des QPV

3 000

cartes disponibles sur la cartotheque

Partager les analyses spatiales

L'animation des réseaux de production de connaissances sur les territoires et l'organisation de conférences sont incontournables pour échanger sur les expertises et les innovations dans ce domaine.

♦ Regards sur les territoires

En février, à l'occasion de la publication du *Cahier* n°1 de l'OT sur les transitions démographiques et de l'étude de France Stratégie sur les villes moyennes, l'ANCT et le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ont organisé une série de conférences sur les nouvelles dynamiques territoriales et les nouveaux enjeux en matière de cohésion des territoires.

♦ Carrefour des observatoires

Le 6 juillet 2022, cette rencontre a permis de partager la carte des acteurs de l'observation territoriale: plus de 300 observatoires locaux et 40 observatoires nationaux recensés.



L'INGÉNIERIE TERRITORIALE À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Du 4 au 8 juillet 2022 a eu lieu en ligne la deuxième édition des **Assises de l'ingénierie** sur le sujet des grandes transitions. Réchauffement climatique, transition numérique, évolution démographique ou encore sobriété foncière sont autant de défis auxquels les collectivités doivent faire face en déployant des solutions innovantes. Ces assises ont rassemblé **plus de 1260 participants**, représentants de collectivités et acteurs du secteur, autour de 7 temps forts et d'une centaine de kiosques animés par les partenaires de l'ingénierie territoriale.

Penser demain

Les **Fabriques prospectives** sont une des offres d'ingénierie de l'ANCT. Pendant un an, elles accompagnent, de manière individuelle et collective, des groupes de 4 à 8 territoires dans la construction d'une vision et d'actions liées à la transition écologique, démographique, économique ou à l'action publique. En 2022, l'ANCT a notamment lancé une nouvelle fabrique intitulée « La nature dans les quartiers prioritaires : quels leviers pour la transition écologique, l'emploi, le lien social et la cohésion territoriale ? ».

Veille & territoires

LE BULLETIN
DE VEILLE
BIMENSUEL

+ 30 %
d'abonnements en 2022

+ 7 % de collectivités
locales abonnées

4 hors-séries sur les
Fabriques prospectives

En savoir
plus



Des partenariats renforcés

L'Agence nationale de la cohésion des territoires élargit sa coopération avec les acteurs de l'ingénierie et de l'aménagement du territoire afin de développer les compétences et les expertises allouées aux collectivités territoriales. En constituant un écosystème composé d'acteurs publics et privés complémentaires, l'ANCT vise à fournir un soutien plus complet aux collectivités.

Depuis sa création, l'ANCT travaille en collaboration avec cinq opérateurs partenaires : **Anru, Anah, Ademe, Banque des territoires et Cerema**, réunis au sein du Comité national de coordination (*lire encadré*).

Cependant, l'ANCT ne cesse d'enrichir son offre de services. En tant que « guichet unique » pour le développement des territoires, elle joue un rôle essentiel dans le recensement, la diffusion et la coordination de l'assistance en ingénierie destinée aux collectivités territoriales. Elle étend les expertises mises à leur disposition en collaborant avec des acteurs de l'ingénierie de projet, publics et privés, proposant des offres complémentaires.

Par exemple, début 2022, l'ANCT a signé un partenariat avec l'**Afpa**, déjà mobilisée dans le cadre des programmes Petites villes de demain et Action cœur de ville. Signée le 24 janvier, la convention vise à :

- ♦ renforcer les actions en faveur de l'emploi et de l'insertion dans les quartiers prioritaires ;
- ♦ soutenir les programmes nationaux pour les villes petites et moyennes villes ainsi que les zones rurales ;
- ♦ favoriser l'accès au numérique en formant 3 000 nouveaux conseillers numériques.

Le 28 janvier, l'Agence a également signé une convention avec **Fin Infra**, la Mission d'appui au financement des infrastructures. L'enjeu ? Aider les collectivités à optimiser et sécuriser des projets de développement complexes d'au moins 5 millions d'euros. Ce partenariat – déjà engagé dans 12 collectivités d'Action cœur de ville – propose une expertise juridique et financière tout au long du processus d'investissement.



Coordination partenariale

Depuis 2020, le Comité national de coordination a pour mission de suivre les programmes et chantiers menés conjointement par l'ANCT et ses cinq partenaires historiques sur les territoires. En 2022, il a permis de consolider les liens entre les partenaires pour amorcer le chantier, en 2023, de refonte des conventions triennales.

PARTENARIATS PRIVILÉGIÉS

ATOUT FRANCE

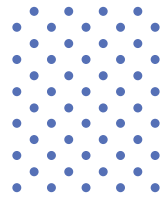
OBJECTIF : développer l'offre touristique, culturelle et événementielle autour de la valorisation du patrimoine comme levier d'attractivité des territoires et de développement économique.

- ♦ Dispositif France tourisme ingénierie (FTI) et programme « Réinventer le patrimoine ». Neuf missions d'expertise ont été réalisées grâce à l'appui en ingénierie, le cofinancement d'études patrimoniales et l'analyse du modèle économique. Exemples de sites bénéficiaires : citadelle d'Ajaccio (2A), la place Ducale de Charleville-Mézières (08), le château de Quintin (22) et l'abbaye-école de Sorèze (81).
- ♦ En 2022, l'Agence a participé à des jurys d'appels à manifestation d'intérêt (AMI) organisés par Atout France sur la « Transformation durable tourisme », les territoires ultramarins et les « Plateformes d'appui à l'innovation et à l'expérimentation touristiques ».
- ♦ Par ailleurs, l'ANCT participe au groupe de travail d'Atout France sur le tourisme thermal, intitulé « Villes d'eaux villes et de bien-être ».

CEREMA

OBJECTIF : relancer la démarche France Mobilités sur 2022-2024.

- ♦ Avec le Cerema, l'ANCT soutient l'expérimentation, le développement et le passage à l'échelle des solutions innovantes pour la mobilité du quotidien pour tous et dans tous les territoires, en renforçant le rôle d'animation et de guichet unique des cellules régionales.
- ♦ L'ANCT participe au financement de la plateforme numérique France Mobilités – www.francemobilites.fr – ainsi que des cellules d'appui régionales de la démarche.



L'ANCT sur le terrain

L'ANCT agit au plus près des territoires grâce à ses équipes, en partie déconcentrées, et par l'intermédiaire de ses délégués territoriaux, dans les départements. De plus, elle organise des rencontres régulières entre ses agents et les acteurs locaux.

Pour exercer ses missions, l'ANCT s'appuie sur 360 collaborateurs. Parmi eux, presque 20 % exercent en région, notamment dans les **sites opérationnels basés à Lille, Lyon et Marseille.**

L'ANCT est également présente au cœur des territoires à travers ses **cinq commissariats de massif** : Alpes, Massif central, Pyrénées, Jura et Vosges. Les commissariats de massif sont des relais territoriaux de l'ANCT dans le cadre spécifique de la loi Montagne. Ils conseillent et appuient les préfets de région pour mettre en œuvre la politique d'aménagement et de développement de leur massif.

Le 9 juin 2022, leurs équipes et la direction Montagne et Ruralités de l'ANCT se sont retrouvées à Belleville-en-Beaujolais (69), en séminaire. L'occasion d'échanger, entre autres, sur la mesure de Zéro artificialisation nette des sols, l'adaptation aux transitions climatiques et le pastoralisme, sujets d'importance dans les zones de montagne.



RENCONTRE DES COMMISSARIATS DE MASSIF
9 JUIN 2022 - BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS (69)

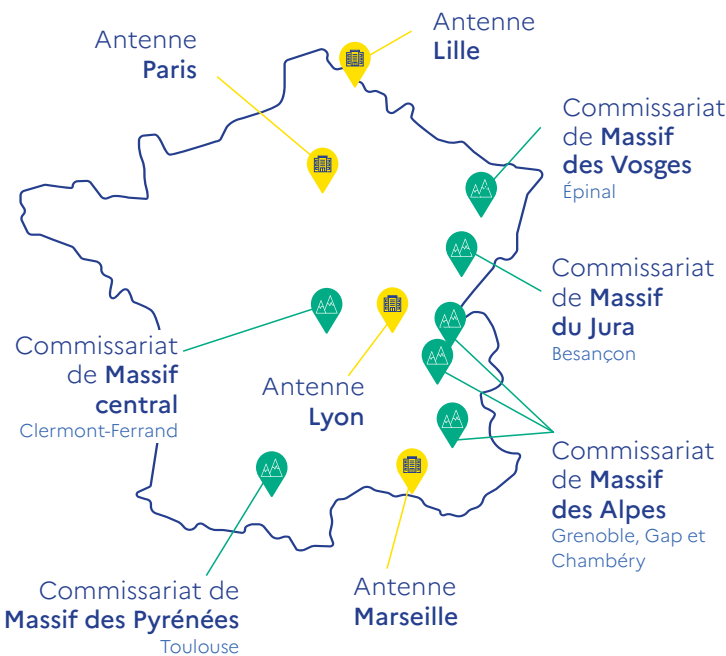


**ANNUAIRE
DES DÉLÉGUÉS
TERRITORIAUX**

Un réseau dense et de terrain

Dans les territoires métropolitains et ultra-marins, l'ANCT s'appuie aussi sur les préfets de département, qui sont ses **délégués territoriaux**. Ils constituent la porte d'entrée privilégiée de l'ANCT pour les élus. Garants de la réponse apportée par l'Agence, ils sont en retour ses interlocuteurs dédiés. Les préfets de département peuvent nommer des délégués territoriaux adjoints qui les assistent dans cette mission. Au total, l'ANCT s'appuie ainsi sur un réseau de 101 délégués territoriaux et de 181 délégués territoriaux adjoints, principalement issus des directions départementales des territoires et du corps préfectoral.

Enfin, l'ANCT compte des **chargés de mission territoriaux (CMT)** parmi ses équipes. Ils représentent l'échelon intermédiaire entre les délégués territoriaux et les directions générales déléguées de l'Agence. Chargés d'une ou de plusieurs régions, ces agents sont le relais et le conseil du délégué territorial. Les chargés de mission territoriaux vont très souvent à la rencontre des collectivités accompagnées et sont très au fait de leurs projets. Ils assurent également le suivi opérationnel des contrats territoriaux mis en œuvre par ou avec le concours de l'Agence, comme les contrats de relance et de transition écologique.



La progression de l'ANCT, une affaire d'équipe(s) !

Établissement public, l'Agence nationale de la cohésion des territoires s'attache à répondre au devoir d'exemplarité du service public. RSE, cybersécurité, égalité femmes-hommes..., les fonctions supports de l'Agence se sont mobilisées sur de nombreux chantiers.

Une agence qui maîtrise ses risques

Lors du conseil d'administration du 13 décembre 2022, l'ANCT a présenté la cartographie des risques budgétaires et comptables auxquels elle est confrontée (prévision des dépenses, gestion des recettes, sécurisation des Marchés...). Associant toutes les directions et coordonnée par le service du Budget et des Finances, cette analyse identifie les points d'amélioration des processus de l'établissement, afin de sécuriser plus encore sa gestion. Un plan d'action en découle, qui a été approuvé par le conseil.

Lors de cette même instance, un dispositif de régulation du recours aux prestations intellectuelles a été présenté. Dans la lignée d'une circulaire du Premier ministre, l'ANCT entend préciser les modalités de recours à des prestations externes de conseil. Ce dispositif s'inscrit dans une logique de contrôle interne. Il prévoit, notamment, la création d'un comité d'engagement préalable à toute dépense en la matière.

Cybersécurité, tous concernés : une démarche en partenariat avec l'ANSSI

L'ANCT a déposé, en octobre 2022, un dossier de candidature dans le cadre du volet cybersécurité de France Relance, que pilote l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Un parcours de cybersécurité a ainsi démarré, fin 2022, par un prédiagnostic. Il s'étendra sur deux ans, durant lesquels l'ANSSI jouera le rôle de conseil et de supervision. Elle validera les prestataires retenus pour élever le niveau de cybersécurité de l'Agence, ainsi que leurs devis, en contrepartie d'un soutien financier.

Le service informatique de l'ANCT sera accompagné par un prestataire, choisi par l'ANSSI, et de prestataires de terrain pour la réalisation des actions de sécurisation.

L'égalité professionnelle femmes-hommes, une priorité pour l'ANCT

La définition d'un plan égalité entre les femmes et les hommes est une obligation fixée par la loi, mais c'est surtout une volonté affirmée de l'ANCT. L'établissement s'est ainsi engagé dans une démarche d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Première étape : la réalisation d'un état des lieux qui a largement impliqué les équipes, en 2022. Un tiers des agents a répondu à un questionnaire sur leur perception de l'égalité femmes-hommes et la manière dont l'Agence doit agir.

Dans ce cadre, 25 entretiens ont été réalisés et trois ateliers collectifs, organisés. Par ailleurs, le comité de direction de l'Agence s'est, à plusieurs reprises, directement impliqué dans ce processus.

Le plan qui découle de ce travail s'articule autour de **cinq axes** :

- RENFORCER LA GOUVERNANCE DE CETTE POLITIQUE,
- MIEUX ARTICULER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE,
- CRÉER LES CONDITIONS DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX MÉTIERS ET AUX RESPONSABILITÉS,
- RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES, LE HARCÈLEMENT OU LES AGISSEMENTS SEXISTES.
- IDENTIFIER ET RÉDUIRE LES SITUATIONS D'INÉGALITÉ,

Sont prévues 54 actions, impliquant formations et communication, une attention particulière au moment du recrutement, la valorisation des parcours, une recherche de labellisation, une implication à tous les niveaux de la hiérarchie, l'instauration d'une procédure de signalement et, enfin, l'identification de chefs de file internes pour chaque de mesure.



© Anthony Voisin/ANCT

#ANCTousConnectés: 2^e séminaire interne

L'ANCT a réuni tous ses collaborateurs, le 17 juin 2022, à Paris. Au programme de ce deuxième séminaire depuis sa création : 24 ateliers pratiques et des conférences autour de la transformation numérique. La journée, placée sous le signe de l'échange et de la convivialité, a rassemblé plus de 300 participants. Les agents de l'ANCT ont pu découvrir de nouveaux outils collaboratifs et interactifs, comme Mattermost (messagerie interne instantanée en source ouverte), échanger sur des pratiques émergentes (données ouvertes, cybersécurité, numérique responsable...) et tester des dispositifs comme la réalité virtuelle pour mieux visualiser les actions concrètes sur le terrain.

Deux équipes au service d'un projet commun: la migration de la messagerie interne

Un grand chantier de migration a été mené avec succès, dès l'été 2022. Le but : permettre aux collaborateurs de l'ANCT de travailler avec des versions récentes des outils bureautiques et de messagerie.

La bascule s'est effectuée en deux étapes : dans un premier temps, la suite Office a été migrée en version 2019 sur chacun des postes des agents. Pour les aider à se familiariser à cette nouvelle version, les services Informatique et Ressources humaines ont élaboré un plan d'accompagnement au changement, composé de webinaires de présentation des nouveautés, de formations individuelles et d'une ligne directe. Dans un second temps, la messagerie et l'ensemble des boîtes mail ont migré en version 2019, le tout sans arrêt du service de la messagerie ou perte de données.

QUI COMPOSE L'ANCT ?



360
AGENTS
(au 31/12/2022)

232
FEMMES

46 ans
ÂGE MOYEN

128
HOMMES

8,14 ans
ANCIENNETÉ MOYENNE



PROFIL DES AGENTS

91 TITULAIRES

194 CONTRACTUELS
DE DROIT PUBLIC

36 CONTRACTUELS
DE DROIT PRIVÉ

21 AGENTS
MIS À DISPOSITION

18 APPRENTIS
(dont contrats uniques
d'insertion)

En 2022

107 PERSONNES
RECRUTÉES (stagiaires
et alternants compris),
dont **71** SALARIÉS / AGENTS

48 STAGIAIRES
ACCUEILLIS

29 FORMATIONS
COLLECTIVES réalisées,
dont **12** autour de
l'efficacité professionnelle

79 FORMATIONS
INDIVIDUELLES

Des kakémonos aux objets recyclés: une démarche RSE solidaire

« Avant j'étais un kakémono. Suite à un changement de charte, l'ANCT me donne une seconde vie! » Sur ce principe, l'Agence a privilégié le réemploi de ses kakémonos obsolètes, après son changement de charte et la création de son nouveau logo (lire pp. 4-5). Elle fait appel à plusieurs ateliers de réinsertion professionnelle, en France. De design et de fabrication française, les objets usuels (porte-cartes, sacs, tabourets...) issus de ce réemploi servent de goodies et de mobiliers pour ses événements institutionnels.



Et demain



RURALITÉS

En route vers France ruralités

Depuis son lancement en septembre 2019, l'ANCT assure au niveau interministériel le suivi de la mise en œuvre des 181 mesures de l'Agenda Rural, qui constitue la feuille de route du Gouvernement en faveur des territoires ruraux. Outre des avancées substantielles constatées autour du numérique, de la jeunesse et de l'égalité des chances, et du soutien aux projets des collectivités locales, la gouvernance de l'agenda rural est bien installée avec la nomination d'un « référent ruralité » dans chaque ministère et dans chaque préfecture (sous-préfet référent ruralité). L'Agence anime le réseau des sous-préfets ruralité.

Pour préparer le nouveau souffle de l'Agenda rural en 2023 (France ruralités), Dominique Faure a engagé des travaux dès 2022 : une mission d'évaluation du déploiement de l'Agenda rural réalisée par l'IGEDD en lien avec les 5 élus à l'origine des propositions d'Agenda rural ; des groupes de travail thématiques ; des déplacements à la rencontre des acteurs locaux.

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

UNE AGENCE ENCORE PLUS PROCHE DU TERRAIN

En 2023, pour renforcer le lien entre le niveau national de l'agence et ses délégués territoriaux, l'équipe des chargés de mission territoriaux sera doublée. L'objectif est de déployer un chargé de mission par région. Grâce au maillage plus fin du territoire, les chargés de missions pourront être des interlocuteurs transversaux plus proches des délégués territoriaux et davantage présents sur le terrain. Avec les équipes locales, ils pourront ainsi assurer un accompagnement sur mesure des collectivités encore plus efficace.

The poster for 'ANCTour en projet' features the ANCT logo and text: '31 01 2023 PALAIS DES CONGRÈS PARIS', 'LE SALON DES SOLUTIONS POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS DE TERRITOIRE', and a QR code with the text 'Inscrivez-vous !'. The background is blue with a white arrow graphic.

L'ANCTour en projet

En mai 2023, l'Agence prévoit un événement de communication inédit. Au Palais des Congrès, à l'occasion d'une journée unique, l'ANCT présentera l'ensemble de son offre de services. Destinée en priorité aux collectivités locales et à leurs élus, mais ouverte également aux services de l'État, aux étudiants ou encore aux chercheurs, l'objectif de cette journée est de faire connaître l'action de l'Agence dans toutes ses dimensions et de témoigner de la transversalité de ses programmes et dispositifs. Cet événement doit inaugurer une communication de l'Agence qui se veut, dans les années à venir, plus coordonnée, plus lisible et plus proche des attentes des élus.

POLITIQUE DE LA VILLE

VERS UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DES CONTRATS DE VILLE

En 2023 vont être engagés les travaux de la refonte des contrats de ville, pour une entrée en vigueur des nouveaux contrats au 1^{er} janvier 2024. Le contrat de ville définit à l'échelle intercommunale les besoins des quartiers politiques de la ville et favorise la mobilisation des politiques publiques pour y répondre. Il repose sur un partenariat entre l'État et les acteurs locaux publics, associatifs et privés. Ces nouveaux contrats intitulés « Engagements Quartiers 2030 » devront reposer sur trois piliers : un zonage actualisé des quartiers de la politique de la ville, une participation citoyenne ravivée, et une contractualisation resserrée. Tous les acteurs de la politique de la ville, élus, habitants ou encore acteurs socio-économiques, seront invités à participer à leur élaboration.

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

AMPLIFIER L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

L'expérimentation menée par l'ANCT avec 6 collectivités pilotes pour élaborer une stratégie numérique responsable a mis en lumière le besoin d'accompagner les collectivités territoriales dans la prise en compte du principe de sobriété dans leur transformation numérique. Pour répondre à ce besoin, il est prévu en cette année 2023 de sélectionner une quarantaine de collectivités volontaires pour les accompagner dans la définition de leur stratégie numérique responsable. Pour ce faire, l'ANCT lance officiellement, en juin 2023, la 1^{re} vague d'accompagnement composée de 15 collectivités territoriales (communes, EPCI) ainsi que des mutualisateurs (syndicats mixtes).



RETROUVEZ-NOUS SUR

agence-cohesion-territoires.gouv.fr



anctv.anct.gouv.fr

